



AIDE DE L'ETAT POUR LE LOGEMENT RURAL

LE TOUR DE VIS DE TEBBOUNE

P. 5

LA 3G À LA PEINE

BENHAMADI FIXE UN NOUVEAU DÉLAI

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



HANDISPORT, MONDIAUX 2013 D'ATHLÉTISME, 2^e JOURNÉE

L'ARGENT POUR NADIA MEDJMEDJ

P. 17

DES DIZAINES DE MILLIONS DE LITRES DE CARBURANT SAISIS ET 8.000 CONTREBANDIERS ARRÊTÉS EN DIX ANS

QUAND NOS VOISINS CARBURENT À L'ALGÉRIENNE



P. 3

GRÈVE DE L'EMS LA DIRECTION GÉNÉRALE "DISPOSÉE" À DIALOGUER

P. 4

MDN SAISIE DE 16 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ



P. 4

PLUSIEURS VILLAGES SONT TOUCHES UN RAMADAN SANS EAU POTABLE À TIZI OUZOU

P. 9

PROMO ABONNEMENT ONE Pour 9000DA vous avez 6 mois de forfait et un Smartphone 3G offert*

9000DA =



+



6 mois de forfait

Offert*



SAMSUNG



www.nedjma.dz YouTube f NEDJMA

MidiLibre 314/13

Conditions de la Promo

* Un Smartphone 3G offert, pour un paiement à l'avance de 2 mois d'abonnement pour la One 4000 ou 6 mois d'abonnement pour la One 1500. Promotion valable durant tout le mois de Ramadhan, dans tous les Espaces Nedjma et dans la limite du stock disponible. Plus d'informations : 0550 000 333



1.633 personnes ont trouvé la mort et 22.332 autres ont été blessées dans 12.879 accidents de la route durant le premier semestre 2013.

185 millions DA sont consacrés à des projets relevant du secteur des travaux publics, dans le cadre du budget supplémentaire de la wilaya de l'année 2013.

6.000 nouveaux postes budgétaires consacrés aux nouvelles promotions concerneront des cadres et fonctionnaires de la police en décembre prochain.

Un ouvrage sur les plantes médicinales du Parc national de Belezma de Batna

Un ouvrage consacré aux plantes médicinales poussant dans le Parc national de Belezma, dans la wilaya de Batna, vient de paraître. Le livre, édité en format de poche, présente, sur 32 pages, les plantes aux vertus médicinales avérées, avec leur photographie et leur appellation scientifique.

Le chef du service de l'animation et de l'orientation du parc, Abdelhafid Hamchi, a inscrit cette publication dans le cadre de la sensibilisation à l'importance de la richesse génétique de ce patrimoine naturel s'étendant sur 26.250 hectares. "Sur les quelque 650 espèces floristiques du parc, 150 sont des plantes médicinales, dont la plupart sont ou étaient utilisées par les herboristes de la région des Aurès", a affirmé M. Hamchi, lui-même botaniste, qui note que "l'ouvrage présente des recettes anciennes et nouvelles pour l'utilisation de ces plantes".

Parmi les plantes les plus largement utilisées dans la région des Aurès sous forme d'infusion, le même spécialiste cite l'armoise, le lentisque, le thym, la sauge, la carotte sauvage et le romarin. "Toutes ces plantes et bien d'autres ont aujourd'hui besoin d'être valorisées en faisant l'objet de recherches uni-



versitaires".

L'Algérien Belkacem Elketroussi désigné secrétaire général adjoint de l'OIPC



Le colonel Belkacem Elketroussi (Algérie) a été désigné secrétaire général adjoint de l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC) qui a tenu dernièrement la 46e session de son conseil exécutif à Genève.

En outre, le Russe Vladimir Kuvshinov a été nommé secrétaire général de l'Organisation en remplacement de Nawaf Al Sleibi.

La 46e session du conseil exécutif de l'OIPC a permis aux participants de faire un état des lieux et de discuter des perspectives d'avenir quant aux défis à relever face à la recrudescence des catastrophes naturelles. "La Protection civile et la réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable" a été retenu comme thème générique pour la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile pour l'année 2015.

Introduction prochaine de l'apprentissage dans les métiers pétroliers à Ouargla

Des formations par apprentissage aux métiers pétroliers seront introduites à la prochaine rentrée de la formation professionnelle à Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

La prochaine rentrée (session d'octobre) sera aussi marquée par l'ouverture de 11 nouvelles spécialités dans les différents modes de formation, ainsi que l'entrée en service d'un nouveau centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dans la commune de Rouisset, a annoncé le directeur du secteur, Mohamed Abderrazak Zekour. Ces nouvelles spécialités sanctionnées par des diplômes de technicien supérieur sont ouvertes dans des filières techniques telles que machiniste et mécanicien et maintenance des équipements audiovisuels, aux côtés de spécialités liées à l'hôtellerie et au tourisme, selon le même responsable.

Pas moins de 7.958 postes de formation seront disponibles à la prochaine rentrée, répartis entre la formation résidentielle (2.810), les cours du soir (235), la formation passerelle (215), la formation en

milieu rural (25) et la formation pour les stagiaires aux niveaux d'enseignement inférieurs à la 4e année moyenne (1.200).



Touchée, une serveuse offre une pizza à une mère qui allaite

Jackie Johnson-Smith s'est vu offrir une pizza alors qu'elle dînait avec toute sa famille dans un restaurant. Sur le ticket de caisse, la serveuse la remerciait d'avoir choisi d'allaiter son bébé en public, un choix délicat pour les femmes. Samedi dernier, Jackie Johnson-Smith, une mère de famille qui dînait dans un restaurant de l'Iowa, avec sa famille pour fêter ses 33 ans, a reçu un étonnant cadeau de la part d'une employée. Accompagnée de ses trois enfants âgés de 4 ans, 3 ans et 12 mois, le petit dernier a commencé à pleurer en plein repas. Après une forte hésitation, elle a tout de même décidé de l'allaiter discrètement dans le restaurant. Mais trop gênée, elle a fini par sortir pour le nourrir dans la voiture. Elle reçoit une pizza pour avoir allaité son bébé. Seulement, aussi brève que fut la scène, une serveuse, mère d'une fillette de 8 mois, l'a remarquée. Cette femme qui connaît elle aussi les regards réprobateurs et la gêne que peut causer un tel geste s'est sentie liée à cette femme. Pour marquer son soutien à cette mère, elle lui a offert une pizza en expliquant ce cadeau avec un petit mot. Au moment de l'addition, le mari de Jackie Johnson-Smith a récupéré le ticket et a remarqué le petit mot que la serveuse avait inscrit. On pouvait y lire : "J'ai payé une de vos pizzas. Veuillez remercier votre épouse pour l'allaitement !". Émue aux larmes par cette note, Jackie Johnson-Smith est allée directement remercier la jeune femme. Mais elle ne s'est pas arrêtée là. Son désir de partager ce moment de rare entre deux mères l'a poussée à publier le ticket de caisse sur Facebook. La photo est rapidement devenue virale. L'allaitement en public fait débat. Bodhi Kinney, la fameuse serveuse, a expliqué à la chaîne de télévision KCCI qu'elle avait entendu le bébé pleurer mais que le silence qui avait suivi l'avait étonnée. Elle se demandait alors ce qui avait bien pu le calmer aussi rapidement. Elle a donc vu la cliente en plein allaitement. Mais Jackie Johnson-Smith, soucieuse de ne pas déranger les autres clients ne savaient pas si ce geste était mal vu ou au contraire autorisé dans ce lieu. C'est pourquoi, elle a préféré quitter la pizzeria. "Je n'ai pas l'habitude d'allaiter en public parce que les gens peuvent porter un jugement", a expliqué cette mère de famille. L'allaitement en public fait débat dans beaucoup de pays, mais ce simple geste a permis à Jackie Johnson-Smith d'oublier tous les regards réprobateurs dont elle avait été victime au cours de sa vie.

D
i
x
i
t



Abdelghani Hamel :

"Aucune créativité ne peut se développer sans stabilité et aucune relance scientifique, économique et sociale ne peut se réaliser sans sécurité. Aussi la police a-t-elle accompli depuis l'Indépendance, aux côtés des autres instances sécuritaires nationales, des missions méritoires au service du pays et du citoyen. La sécurité est l'une des revendications suprêmes et nobles que toutes les sociétés humaines tentent de consacrer pour réaliser le progrès civilisationnel. La police algérienne a prouvé sa fidélité pleine et entière à la patrie et respecter le serment fait à la génération de novembre 1954 ce qui lui a valu le respect et la considération de tous."

DES DIZAINES DE MILLIONS DE LITRES DE CARBURANT SAISIS PAR LES GGF, LES DOUANIERS ET LA PAF

8.000 contrebandiers arrêtés en dix ans

Selon le colonel Benaâmane Mohamed Tahar de la Gendarmerie nationale, le trafic de carburant est un fléau à combattre avec beaucoup de rigueur, d'autant qu'il a dévasté l'économie nationale. Il a également parlé d'un trafic qui est en train de connaître une nette augmentation en causant des pénuries en série dans les stations-service de plusieurs wilayas du pays.

PAR LOTFI ITOU

Plus de 8000 contrebandiers ont été arrêtés et plus de 50 millions de litres de carburant ont été saisis durant les dix dernières années suite aux multiples opérations menées par les services de sécurité aux quatre coins des frontières



algériennes. Chaque année une moyenne d'arrestation de 800 contrebandiers de carburant est recensée dans le cadre de la lutte menée par les forces de sécurité. Les contrebandiers arrêtés sont dans la plupart des jeunes personnes âgées entre 18 et 35 ans. Natifs des régions frontalières, notamment de Maghnia, Bab El Aâssa à l'ouest du pays, de Tébessa et El Tarf à l'est du pays et Timiaouine, Bordj Badji Mokhtar et Debdeb au sud de l'Algérie.

LE DIRECTEUR DE LA DGSN À LA JOURNÉE DE LA POLICE

«La relance scientifique économique et sociale passe par la sécurité»

PAR LAKHDARI BRAHIM

Lors de la célébration de la Journée de la police, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a déclaré devant l'assistance que *"l'instauration et la consécration de la sécurité sont le fondement de la créativité et de la relance scientifique, économique et sociale"*.

"Aucune créativité ne peut se développer sans stabilité et aucune relance scientifique, économique et sociale ne peut se réaliser sans sécurité", a indiqué le général-major dans son intervention lors de la cérémonie de commémoration du 51ème anniversaire de la création de la police algérienne.

Aussi, la police a-t-elle accompli depuis l'indépendance, aux côtés des autres instances sécuritaires nationales, des missions méritoires au service du pays et du citoyen, a-t-il dit.

Pour le DGSN *"la sécurité est l'une des revendications suprêmes et nobles que toutes les sociétés humaines tentent de consacrer pour réaliser le progrès civilisationnel"*.

La police algérienne, a-t-il ajouté, a relevé le défi au cours des différentes étapes du développement du pays *"faisant face aux menaces d'où qu'elles émanent et consentant de lourds sacrifices"*.

La police algérienne a prouvé *"sa fidélité pleine et entière à la patrie et respecter le serment fait à la génération de Novembre 1954 ce qui lui a valu le respect et la considération de tous"*.

Le Directeur général de la Sûreté nationale a précisé que *"l'Etat a accordé, à travers les programmes établis, un intérêt constant à l'organisme de la sûreté nationale à l'instar des autres secteurs, s'employant à le développer et à le renforcer pour le hisser au niveau des développements en cours en matière de lutte contre la criminalité notamment ses nouvelles formes telles le crime organisé, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité"*.

Le général-major Abdelghani Hamel a souligné, dans ce contexte, les politiques sécuritaires prospectives adoptées par l'Etat sur des bases scientifiques et académiques qui ont permis au dispositif de la sécurité nationale de relever le niveau de qualification de ses éléments pour contenir les crises et combattre les phénomènes de criminalité qui ont pris des dimensions internationales et régionales, rapporte l'APS. Pour une police efficace et

professionnelle qui répond aux mutations internes et externes, la DGSN a oeuvré, a-t-il déclaré, à l'élévation du niveau de formation de ses personnels en adoptant un plan de formation supérieure dans différentes spécialités avec des supports modernes. Une formation, a-t-il noté, qui n'a rien à envier à celle pratiquée dans les hautes écoles et facultés sécuritaires internationales.

Pour cela, a-t-il dit, un grand nombre de cadres expérimentés ont été mis à contribution afin d'allier la formation scientifique et académique à l'expérience acquise sur le terrain de la police algérienne devenue désormais un exemple à suivre pour beaucoup d'organismes sécuritaires internationaux notamment en matière de lutte contre toutes les formes de criminalité, de gestion rationnelle des masses et de haut degré de professionnalisme dans le traitement avec le citoyen.

Ainsi, a-t-il poursuivi, de nombreuses promotions de cadres de la Sûreté nationale ont bénéficié d'une formation de haut niveau dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'académie militaire interarmes de Cherchell où ils ont reçu une formation supérieure qui a consolidé leur compétences et qualifications et acquis des techniques nouvelles bénéfiques pour la police dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Le général-major Abdelghani Hamel a, enfin, exhorté tous les éléments de la DGSN à déployer davantage d'efforts et à persévérer pour assurer la sécurité du citoyen et de ses biens dans le cadre du strict respect des lois du pays et des principes des droits de l'Homme.

Ecoles de police depuis l'indépendance

Le ministre des Moudjahidine salue les résultats réalisés. Le ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbas s'est félicité lundi soir à Alger des résultats réalisés par les écoles de la police créées par l'Etat depuis l'indépendance (1962) à ce jour.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de commémoration du 51ème anniversaire de la police algérienne, M. Chérif Abbas a indiqué que les écoles de police créées par l'Etat depuis l'indépendance à ce jour *"ont porté leurs fruits et permis à la police algérienne de se hisser au niveau des performances des institutions sécuritaires internationales"*.

Toutes les frontières sont en alerte, du moment où la contrebande du carburant a atteint son paroxysme. *"Nous sommes omniprésents dans les frontières et nous n'avons jamais baissé les bras et nous continuerons notre lutte contre toute forme de contrebande qui rentre dans le cadre du crime organisé"*, a expliqué, il y a quelques jours le colonel Benaâmane de la Gendarmerie nationale. En effet, le trafic de carburant a récemment pris une ampleur phénoménale ciblant plusieurs frontières du pays. De l'Est tout comme à l'Ouest voire même au Sud, les frontières algériennes ont été infestées par les réseaux de la contrebande, non seulement en carburant mais de tout. Qui sont ces contrebandiers ? Comment les réseaux de trafic arrivent-ils à recruter de jeunes contrebandiers, certains âgés à peine de 18 ans ? Pour le colonel Benaâmane, les opérations qui ont été menées par les gardes-frontières (GGF) durant des années ont montré que la plupart des contrebandiers sont sans profession. Des chômeurs âgés entre 18 et 40 ans passent à contrebande pour se faire de l'argent. *"Parmi les 817 contrebandiers que nous avons interpellés ces derniers six mois*

avec leurs véhicules et les marchandises, 65% sont âgés entre 18 et 40 ans, alors que 66% des contrebandiers sont des célibataires, alors que 60% sont des chômeurs", révèle le colonel Benaâmane. Face à cette situation sociale des plus difficiles des jeunes sans profession, les réseaux de trafic de carburant et autres marchandises illégales ont investi dans la jeunesse algérienne issue des villes frontalières du pays afin de les convaincre et les enrôler pour devenir de nouveaux contrebandiers. Pis, beaucoup de jeunes Algériens, qui résident dans les villes frontalières, à l'image de Maghnia (Tlemcen) ou à l'Est à Tébessa, dès qu'ils bouclent l'âge de 18 ans recourent aux auto-écoles pour passer le permis du poids lourd. Quel est leur objectif ? C'est en passant le permis de poids lourd, dès cet âge, qu'ils arrivent à avoir une chance de devenir un nouveau contrebandier et gagner jusqu'à 7 millions de centimes pour chaque mission d'acheminement de carburant vers la Tunisie, le Maroc, la Libye, le Mali et le Niger.

Le ministre des Moudjahidine a souligné que grâce à ces écoles, la police algérienne avait traversé des étapes importantes en matière de formation réalisant de grandes performances dans la lutte contre le crime. *"Nous sommes optimistes quant à sa capacité de relever les défis à venir"*, a-t-il affirmé.

Benbada rend hommage à la police

L'opération du commerce informel menée avec beaucoup de professionnalisme

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada a affirmé lundi à Alger que la police avait mené l'opération d'organisation du commerce informel avec beaucoup de professionnalisme et effectué un travail de proximité à travers la mise en œuvre des nouvelles réglementations com-

merciales décidées par le gouvernement en 2012.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de commémoration du 51ème anniversaire de la police algérienne, M. Benbada a souligné que *"la police algérienne a joué un rôle important dans la mise en œuvre des nouvelles réglementations prises par le gouvernement en effectuant un travail de proximité et en accompagnant les jeunes exerçant une activité commerciale informelle"*.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia a présidé lundi soir la cérémonie de commémoration du 51ème anniversaire de la création de la police algérienne en présence du Directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel.

APS

SOUS LA PLUME

Sous notre nez, quel toupet !

PAR SORAYA HAKIM

Des millions de litres passent nos frontières et les autorités s'en offusquent. Le ministre de l'Energie et des Mines vient de crier sa colère en déclarant que plus de 1,5 milliard de litres de carburants sont détournés chaque année. Le pays est gangréné de partout, l'informel, la corruption, la drogue, le trafic de carburant qui fait réagir les autorités et le ministre de

l'Energie en particulier. Une réaction un peu tardive eu égard au fléau qui menace les automobilistes de panne sèche. Le ministre plaintif s'en remet aux citoyens pour contribuer à lutter contre la contrebande, c'est vraiment l'hôpital qui se fout de la charité. Pathétique le ministre quand il demande "aux citoyens (...) de contribuer à arrêter ces personnes qui portent un sérieux préjudice à l'économie du pays". Il y a, dans ce pays, des institutions qui ont en charge la lutte contre toute forme de trafic. Les Douanes et la Gendarmerie sur tous les fronts font un travail remarquable notamment en matière de saisie de drogue, reste que pour le carburant le ministère de tutelle devrait instaurer des mécanismes de contrôle pour réduire la casse et le code pénal davantage contraignant et dissuasif.

Les Douanes et la Gendarmerie sur tous les fronts font un travail remarquable notamment en matière de saisie de drogue, reste que pour le carburant le ministère de tutelle devrait instaurer des mécanismes de contrôle pour réduire la casse et le code pénal davantage contraignant et dissuasif.

leur tour enrôlés dans la contrebande. Ce n'est un secret pour personnes que les villes frontalières ont été de tout temps les temples des trafics en tous genres. Des régions à vocation agricole ou pastorale ne nourrissent pas beaucoup et les jeunes natifs de ces régions préfèrent le business prohibé qui rapporte gros et vite. Ces laissés-

pour-compte de la société sont alors coachés par des chefs du crime organisé qui en font des contrebandiers en puissance bénéficiant de leur protection contre une dime. C'est dire, monsieur Yousfi que le mal est plus profond et que seul la volonté d'un Etat fort pourra endiguer le féau.

LA TROISIÈME GÉNÉRATION DU MOBILE, (LA 3G) À LA PEINE

Moussa Benhamadi fixe un nouveau délai

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi a promis une nouvelle fois que la mise en service de la 3G devrait se faire le 1er décembre prochain. C'est du moins ce qu'a rapporté, hier, un journal en ligne.



Moussa Benhamadi

Le premier responsable du secteur de la Poste a cette fois-ci pris une certaine précaution en révélant la date de la mise en service de la troisième génération du mobile (3G). Il a employé le conditionnel. Monsieur Moussa Benhamadi n'est-il pas sûr de que le lancement de la 3G se fera à cette date, échafaudé qu'il est par des engagements qu'il a pris précédemment, sans qu'aucune des ses promesses ne soient tenues ? Le ministre a pris bien soin de préciser au journal électronique qu'il « a signé l'arrêté (pour le lancement du processus de l'octroi des licences, ndr) dont nous attendons la publication dans le Journal officiel. L'appel d'offres sera lancé le 1er août par l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications ». A en croire Moussa Benhamadi, « il

est possible que la mise en service se fasse avant le 1er décembre si les opérateurs sont prêts ». Ainsi donc, si la promesse de Moussa Benhamadi est tenue l'Algérie fera un grand pas pour rattraper son retard dans le domaine des TIC. Selon certaines sources, il est l'un des rares pays à n'avoir encore introduit la 3G, alors que nos voisins de l'Est et de l'Ouest (Tunisie et Maroc) y sont déjà pleins dedans depuis quelques années déjà et sont prêts à basculer vers la 4G à l'instar des pays du Nord qui ont eue une avance considérable dans ce domaine. Annoncé en avril dernier, comme « imminent » puis différé à maintes reprises, le lancement de la téléphonie mobile de troisième génération (3G) en

Algérie se fera « juste après l'acquisition de Djezzy par l'Etat, dans deux à trois semaines », a annoncé le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, en marge d'une rencontre d'évaluation organisée par la commission des transports, de la poste et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale. Pour Moussa Benhamadi, « les différents reports qu'a connus cette annonce ont été inévitables », et ce, compte tenu de « l'importance de l'opération d'acquisition de la société Djezzy pour le secteur et l'économie nationale ». L'échéance (2ou 3 semaines), telle que estimée par le ministre est arrivée à terme sans que l'on ne voit l'ombre de la 3G.

Bien avant le mois d'avril, exactement en février 2013, Moussa Benhamadi avait indiqué, que « l'échéance du lancement de la 3G sera respectée » tout en rappelant qu'« on avait prévu cela pour le premier trimestre 2013. Et nous serons au rendez-vous », avait-il assuré, sûr de son affaire. Benhamadi avait pour rappel annoncé fin décembre dernier que « le dossier du lancement de la 3G est prêt » mais « nous lancerons la 3G juste après l'acquisition de l'opérateur Djezzy par l'Etat ». Il a été précis dans ses déclarations en affirmant que le lancement de la 3G est prévu au courant du « 1er trimestre 2013 ». Le même ministre assurait quelques jours auparavant que l'affaire Djezzy connaîtrait son dénouement dès début de l'année 2013 avant même la fin du premier trimestre. Toujours est-il que les promesses de Benhamadi sont en l'état. Effet d'annonce tout simplement. Ni l'affaire Djezzy et non encore moins le lancement de la 3G ne sont concrétisés à ce jour. Le nouveau délai que s'est fixé le ministre de la poste sera-t-il respecté ? Il faut rester dans l'expectative. L'Etat n'est pas près d'acquiescer Djezzy en raison de la complexité du dossier. Comme le lancement de la 3G dépend en grande partie de la solution du problème Djezzy, Moussa Benhamadi a eu raison d'employer le conditionnel en annonçant un délai pour la mise en service de la 3G.

S. B.

GRÈVE DE L'EMS

La direction générale "disposée" à dialoguer

PAR RAYAN NASSIM

La direction générale de l'Express mail service (EMS- Champion post Algeria) est « disposée » à dialoguer avec ses employés en grève, depuis le 11 juillet et à examiner leurs revendications « à condition » qu'ils reprennent le travail, a affirmé, hier, à Alger le P-dg de l'entreprise, Nouredine Boufenara.

« Dès qu'il a été informé de l'arrêt de travail observé par trente travailleurs d'Alger (depuis le 11 juillet), le Conseil d'administration a décidé d'ouvrir le dialogue avec eux mais dans la légalité et le respect de la réglementation, c'est-à-dire la reprise du travail », a-t-il expliqué lors d'un point de presse animé au siège social de l'EMS, rapporte l'AP. « Hormis trente employés, les 111 autres agents d'EMS Champion post Algeria (qui compte au total 141 agents), travaillent normalement », a-t-il ajouté. Réagissant aux

déclarations faites la veille à la presse par les responsables syndicaux de l'EMS, M. Boufenara a précisé que la direction générale de l'entreprise « n'avait reçu aucun préavis de grève ni de demande d'entrevue ».

« Il s'agit d'une trentaine de travailleurs qui ont décidé d'arrêter le travail après avoir su que les employés d'Algérie Poste (l'entreprise mère d'EMS) avaient reçu la somme de 30.000 DA, au titre de l'application de la nouvelle grille des salaires de cette entreprise », a-t-il expliqué.

M. Boufenara a, dans ce sens, indiqué que l'EMS « ne dispose pas jusqu'à maintenant de section syndicale », ajoutant qu'« aucune élection n'a été organisée au sein de l'entreprise, depuis sa création en 2011, pour élire des représentants syndicaux ». Il a indiqué qu'une mise en demeure a été adressée aux employés « en arrêt de travail ». Concernant le « droit » des travailleurs de l'EMS de bénéficier de la nouvelle grille des salaires attribuée au per-

sonnel d'Algérie Poste, M. Boufenara, a expliqué qu'en raison de « la concurrence agressive » dans laquelle évoluait son entreprise, toute augmentation des rémunérations doit être justifiée par « un rendement » et « des résultats ». « Il est vrai que l'EMS relève d'Algérie Poste, mais il s'agit de deux entreprises autonomes (...). Pour que nos travailleurs soient augmentés il faut que nous obtenions de bons résultats et cela est à notre portée », a-t-il souligné. A une question sur une éventuelle privatisation de l'EMS dans le cadre de son partenariat avec la société internationale DHL, M. Boufenara a assuré que « cette idée n'a même pas effleuré les esprits ». Il a, dans ce sens, expliqué que le partenariat entre l'EMS et DHL Algérie (une société de droit algérien) est régi par un « contrat d'échange de services sans exclusivité ». En vertu de cette convention, l'EMS se charge de distribuer le courrier de DHL Algérie au niveau national, alors que cette

dernière se charge de distribuer le courrier de l'EMS à l'international.

Des travailleurs de l'EMS ont entamé une grève le 11 juillet courant pour revendiquer une « amélioration » de leurs conditions socioprofessionnelles, avait annoncé lundi le secrétaire général de la section syndicale de l'entreprise. Les revendications des grévistes portent notamment sur le « droit » du personnel de l'EMS de bénéficier de la nouvelle convention collective d'Algérie Poste (l'entreprise mère), ainsi que l'application des décisions relatives à l'avancement des grades et des positionnements.

La régularisation de la situation des contractuels, qui représentent plus de 25% de l'effectif global des travailleurs de l'EMS (55 sur 200 employés), et l'apport de précisions sur la convention de partenariat en l'EMS et DHL, figurent aussi parmi les revendications.

R. N.

MDN

Saisie de 16 quintaux de kif traité

Seize quintaux de kif traité ont été découverts et saisis par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 4ème Région militaire (RM) en collaboration avec les services des Douanes algériennes, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Des éléments de l'ANP au niveau de la 4ème Région militaire et en coordination avec des éléments des Douanes, ont découvert, après une opération de recherche et d'investigation menée mardi à 00h05, une grande quantité de drogue (kif traité) s'élevant à seize (16) quintaux, à 65 km au sud de la ville de Hassi Messaoud (w. Ouargla) dans la région du Sahara Zina », a précisé la même source.

Le MDN a rappelé que cette « importante opération est la deuxième de son genre au niveau de la 4ème RM en moins d'une semaine après celle dans laquelle il a été saisi 47 quintaux de kif traité ».

L'ARGENT LIQUIDE DOMINE LES TRANSACTIONS

A quand la réhabilitation du chèque ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

En Algérie, l'argent liquide domine les transactions. Le chèque en revanche n'est que d'usage restreint. La manipulation des liquidités débouche forcément à des fraudes et escroqueries que mettent en péril la crédibilité des banques et établissements financiers. A quand la réhabilitation du chèque ?

L'Algérie a sa petite histoire avec le chèque. Comme instrument de paiement des masses, il arrange tout le monde. Mais, les fraudeurs et commerçants de l'informel se passent bien du chèque. Ils sont habitués à ne pas effectuer de transactions en bonne et due forme, ce qui arrange bien leurs affaires.

De l'autre côté, le chèque bancaire reste à la traîne puisque la faible bancarisation et la bureaucratie rendent difficile sa généralisation. Sur le marché bancaire, on dénombre seulement 1,5 million de comptes bancaires

alors que les comptes postaux atteignent parfois les 6 millions parmi les salariés, retraités et pensionnaires. Cela ne garantit pas pour autant sa fluidité car pour un algérien, il faut attendre parfois des mois pour qu'il puisse délivrer son carnet de chèques. Pire, le chèque n'est pas recommandé partout surtout dans les grosses affaires de commerce. Pour compliquer davantage les opérations de transactions, l'administration invente le chèque certifié. Une contradiction qui ne fait pas évoluer le système bancaire. Bien au contraire, le chèque certifié est perçu comme une régression par les entreprises et les clients particuliers. On ne peut obtenir de l'argent frais suite à une transaction sans que la mention

« chèque certifié » soit précisée pour le guichetier d'une banque. Cela cause autant de retard et de préjudice pour l'utilisateur qu'il affecte sérieusement l'image de marque des banques. Jusqu'au point où les autorités financières pensent à le rayer définitivement

du marché bancaire. De plus, le chèque n'est valable que dans l'agence où est domicilié le client, ce qui ne lui ouvre aucun droit d'encaisser ou d'effectuer des dépôts dans une autre agence de la même banque. Les professionnels du secteur n'ont de cesse à appeler vers un assouplissement de ces procédures et de moderniser le système de paiement. Malheureusement, très peu de choses ont été réalisées à ce niveau. Seule l'initiative de réhabiliter le chèque comme moyen de paiement obligatoire a été prise depuis que les autorités parlent de réforme bancaire. Le chantier reste ouvert en ce qui concerne la sécurité des opérations bancaires, la carte bancaire et la connexion avec les réseaux étrangers. On promet également de généraliser le système de paiement électronique à partir de l'année prochaine. Ce sera certainement un pas positif qui facilitera aux algériens leurs affaires avec les banques et autres établissements financiers.

F. A.

AIDE DE L'ETAT POUR LE LOGEMENT RURAL

Le tour de vis de Tebboune

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, entend mettre de l'ordre s'agissant des modalités d'accès des citoyens à l'aide de l'Etat pour la réalisation d'un logement rural.

PAR KAMAL HAMED

De nouvelles dispositions ont en effet été introduites à l'effet de clarifier davantage le cahier de charges fixant les droits et obligations du bénéficiaire de l'aide de l'Etat. Selon les dispositions de l'arrêté ministériel du 19 juin 2013 fixant les modalités d'accès à l'aide frontale octroyée par l'Etat pour la réalisation d'un logement rural, publiée dans le Journal officiel N° 32 du 23 juin 2013, le bénéficiaire doit impérativement résider dans la commune depuis plus de cinq ans. Les personnes physiques bénéficiaires doivent aussi exercer une activité en milieu rural. La liste définitive des postulants déclarés éligibles à l'aide frontale de l'Etat est validée par le wali territorialement compétent. Les bénéficiaires de l'aide de l'Etat, qui seront enregistrés dans le fichier national du logement, doivent souscrire à un cahier des charges. Ce dernier, publié lui aussi dans le journal officiel sus cité, fait cas dans le détail des droits et aux obligations du bénéficiaire de l'aide frontale octroyée par l'Etat. Et



c'est à ce niveau que le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a introduit quelques dispositions à même de hâter la réalisation des logements ruraux puisque l'aide de l'Etat est désormais conditionnée. Le projet de construction du logement rural est soumis aux formalités et obligations légales et réglementaires relatives au permis de construire. «Le bénéficiaire ne peut se prévaloir de l'ignorer et il est tenu de présenter le permis lors de sa première demande de versement» stipule l'article 3 de ce cahier de charges avant de préciser que : «Lorsque sur le terrain se trouve une habitation insalubre, le bénéficiaire de l'aide frontale doit procéder à la démolition conformément à la législation et la réglementation en vigueur». S'agissant du délai de réalisation, explicité dans l'article 4, le

bénéficiaire de l'aide de l'Etat «doit lancer les travaux de réalisation, au plus tard soixante (60) jours après la date de notification de la décision d'octroi. Dans le cas où ce délai n'est pas respecté, la décision, sauf cas de force majeure, sera annulée par le directeur d'agence de la Caisse nationale du logement. Dans ce cas, l'aide frontale de l'Etat doit être remboursée, en totalité ou en partie, selon le cas, par le bénéficiaire». C'est dire la rigueur que veut introduire le ministre de l'Habitat, ce d'autant que même les modalités de contrôle de l'avancement des travaux seront périodiquement contrôlés par les services techniques compétents de l'APW et de l'APC. Le bénéficiaire d'une aide de l'Etat est enregistré sur le fichier national du logement et ne peut, de ce fait,

plus prétendre à une forme d'aide de l'Etat au logement. Cette condition s'applique également à son conjoint. L'article 7 du cahier des charges évoque les modalités de libération de l'aide de l'Etat qui s'effectue en deux tranches. Ainsi 40 % de l'aide est libérée sous forme d'avance, à la présentation du permis de construire, sur la base d'une demande visée par les services techniques habilités du directeur du logement ou de l'APC. Cette première tranche servira à la réalisation des travaux de la plateforme et du gros œuvre. En outre 60 % de l'aide est libérée à l'achèvement des travaux de gros œuvre en totalité ou partie consacré par le procès-verbal de constat d'avancement des travaux. Il est encore stipulé que dans le cas où le bénéficiaire fait appel à un opérateur ou une entreprise de travaux pour la réalisation de son projet, les tranches d'aide pourront également être versées par la CNL directement au profit de cet opérateur. Et le versement des tranches d'aide sera alors effectué, en fonction de l'état d'avancement des travaux, sur la base d'une procuration de réception d'aide établie par le bénéficiaire au profit de l'opérateur ainsi que les demandes de versement à son profit.

Les délais entre la date de dépôt de la demande de paiement et celle du virement ne dépasseront pas, sauf cas de force majeure, cinq jours. «L'inobservation stricte des obligations, citées ci-dessus, constitue un motif de retrait de l'aide et expose le bénéficiaire au remboursement de l'aide perçue par toutes les voies de droit», note l'article 8 du cahier des charges.

KH

POLITIQUE DE RENOUVEAU RURAL

7 millions de bénéficiaires en quatre ans

PAR LAKHDARI BRAHIM

La politique du nouveau rural a touché plus de 7 millions de personnes durant les quatre dernières années malgré les lenteurs dans la réaction de certains secteurs a révélé, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa. Pour le ministre, le monde rural qui était synonyme de sous-développement et de marginalisation est devenu aujourd'hui un réservoir de potentialités à découvrir et à valoriser.

"Le diagnostic du monde rural qui a été

réalisé durant les années 2000 a permis de constater qu'il y avait toujours une population importante et une diversité qu'il faut accompagner et préserver", a-t-il souligné. D'après le ministre, l'Algérie ne pouvait pas réussir son agriculture sans le développement du monde rural.

Il a relevé, toutefois, des lenteurs dans la réaction de certains secteurs pour accompagner la dynamique que connaît ce "nouveau monde rural". Les départements de l'Intérieur et de l'Agriculture sont les plus impliqués dans la politique du nouveau rural, d'autres réagissent moins vite à

la forte demande exprimée par les territoires ruraux autour des programmes inscrits par cette politique qui exige des actions de développement intégrées. Ces programmes portent notamment sur la protection des ressources naturelles, la lutte contre la désertification et protection des bassins versants et le développement durable des territoires ruraux. Par ailleurs, Benaïssa a évoqué la question de la qualité du blé français importé par l'OAIC en soulignant que ce blé répondait aux exigences techniques du cahier des charges de l'office. "Pour avoir de la farine panifiable

destinée à la fabrication de la baguette de pain consommée en Algérie, le cahier des charges de l'OAIC exige certaines conditions techniques à respecter", a-t-il expliqué en réaction à une information relayée par la presse sur la mauvaise qualité du blé français.

En outre, le cahier des charges de l'OAIC ne limite pas l'origine des blés importés puisque l'office importe d'autres pays que la France. D'ailleurs, a dit M. Benaïssa, l'Algérie a importé du blé américain pendant longtemps et du blé allemand qui répondent aux exigences du pain algérien. Durant les années 80 et 90, le consommateur algérien avait décrié la qualité du pain fabriqué à base du blé importé, ce qui a poussé les pouvoirs publics à amender le cahier des charges pour l'importation du blé en 1999 et remonter la barre pour avoir une meilleure qualité.

L. B.

DÉVELOPPEMENT DU CIRCUIT ÉCONOMIQUE

Arrêté interministériel en préparation pour intégrer les micro-entreprises

PAR RIAD EL HADI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a annoncé qu'un arrêté interministériel est en préparation pour l'intégration des micro-entreprises dans le circuit économique. "Un arrêté est actuellement en cours d'élaboration entre le ministère du Travail et celui des Finances en vue d'apporter des clarifications précises sur le contenu et l'application de l'article 55 du code des marchés", a déclaré Louh lors d'une séance de travail avec les responsables du secteur de l'emploi, ajoutant que cet arrêté devrait permettre aux jeunes, responsables des micro-entreprises, d'obtenir 20% des projets affectés par les pouvoirs publics aux différents secteurs d'activités. L'arrêté, qui sera promulgué

prochainement, selon Louh, va favoriser l'intégration de ces micro-entreprises dans le circuit économique national et contribuer à résorber une partie du chômage, a-t-il précisé. Le ministre a estimé, à cet égard, que le secteur économique est le seul à être en mesure de lutter efficacement contre le chômage, affirmant que la fonction publique n'est pas capable de supporter, à elle seule, la forte demande exprimée en matière d'emploi.

"Nous ne pouvons pas hypothéquer l'avenir de nos jeunes en tablant uniquement sur la fonction publique pour leur assurer un emploi. Le chômage ne peut être combattu que dans un environnement où le secteur économique joue les premiers rôles", a-t-il indiqué.

Louh a appelé, en outre, les responsables du secteur de l'emploi à "redoubler

d'efforts" afin de donner un rythme soutenu aux dispositifs de création de micro-entreprises.

"Il faut que le rythme de création des micro-entreprises soit accéléré, notamment dans les régions dépourvues de tissus industriels", a déclaré le ministre, insistant sur l'optimisation des dispositifs gérés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac).

Louh avait inspecté dans la matinée les sièges locaux de la Caisse nationale de retraite (CNR), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) et de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas), ainsi que le chantier du siège de l'inspection du travail, situé au nouveau pôle urbain de Médéa.

R. E.

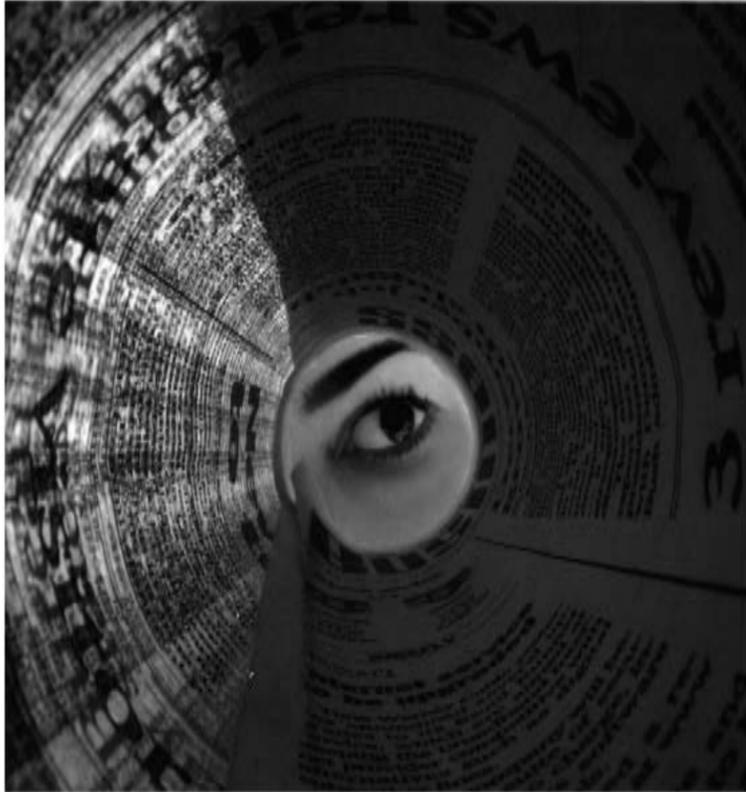
DAMOUS

Secousse d'une magnitude de 3,8

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,8 sur l'échelle de Richter a eu lieu lundi en début de soirée à Damous dans la wilaya de Tipasa, a annoncé mardi le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). La secousse, qui a eu lieu à 19h12, a été localisée à 7 km au nord-ouest de Damous, a précisé le CRAAG. (APS)

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EPE SPA "ONCV" 112 QUAI SUD - ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT RECTIF N°04/2013

L'E.P.E - S.P.A O.N.C.V 112, Quai sud-Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : **l'acquisition de véhicules légers et utilitaires.**
Cet avis d'appel d'offres est destiné aux concessionnaires spécialisés dans ce type de matériels qualifiés et intéressés par cet appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges ou leur représentant dûment mandaté, contre le paiement d'une somme de 2.500,00 DA (deux mille cinq cents dinars) non remboursable à l'adresse suivante :

"O.N.C.V - 112 Quai sud - Alger"

L'offre technique contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention **"offre technique"**.
L'offre financière contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention **"offre financière"**.

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et financière sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

"A NE PAS OUVRIR"

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DES MARCHES

E.P.E/O.N.C.V

"112 Quai sud - Alger"

**AVIS D'APPEL NATIONAL RESTREINT N°04/2013
"ACQUISITION VEHICULES LÉGERS ET UTILITAIRES"**

La date limite de réception des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre vingt dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de remise des offres.

Midi Libre N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013 - ANEP - 532 639

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 44015101367

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° : 02/2013

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété la Direction de l'administration locale de la wilaya de AIN DEFLA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert n°02/2013 relatif au projet concernant : **LA REALISATION DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT (COMPLEMENTAIRES) DE 20 LOGEMENTS AU PROFIT DES FAMILLES DES VICTIMES DU TERRORISME EN DEUX LOTS**, publié dans le journal **"EL MAKAM"** en date du 30/04/2013 et le journal **"MIDI LIBRE"** en date du 30/04/1013 qu'après l'analyse et l'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges le projet est attribué provisoirement comme suit :

N°	Désignation des lots	Entreprise retenue	Note technique	Montant corrigé en TTC	Délai de réalisation	Critère de choix
01	Réalisation des travaux d'achèvement (complémentaires) de 10 logements au profit des familles des victimes du terrorisme à la commune de BEN ALLEL	ETB SAADI MHAMED SAADI - AIN DEFLA NIF: 197644060022044	41.10	6.776.929,53 DA	cinq (05) mois	Offre moins disante parmi les offres qualifiées
02	Réalisation des travaux d'achèvement (complémentaires) de 10 logements au profit des familles des victimes du terrorisme à la commune de OUED CHORFA	Infructueux (une seule offre est réceptionnée)				

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant et ceux d'entre eux intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction de l'administration locale de la wilaya de Aïn Defla au plus tard trois (03) jours et cela conformément aux articles 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013 - ANEP - 532 846

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA WILAYA D'EL OUED
N° d'immatriculation fiscale : 099039019044516

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°12/2013

La Direction de l'Éducation de la wilaya d'El Oued lance un avis d'appel d'offres national restreint ayant pour objet : **"Renouvellement des équipements et mobiliers scolaires des établissements du cycle primaire"**
Les fournisseurs et les entreprises intéressées (détail et grossistes, importateurs et fabricant) et spécialisé dans le domaine des équipements peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Éducation de la wilaya d'El-Oued (service de la programmation et du suivi).

Les offres (technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires dûment légalisées suivantes :

A-OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire établie suivant le modèle communiqué dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité établie suivant le modèle communiqué dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Cahier liextraire de charge technique lit et établi suivant le modèle communiqué dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire
- Copie du registre de commerce visé par le centre national du registre de commerce (CNRC) accompagnée du statut de l'établissement en cas de SARL avec toutes les modifications s'il y a lieu
- Un extrait du casier judiciaire original concernant le directeur ou le gérant de l'établissement en cours de validité (la période de validité y compris le jour d'ouverture des plis techniques)
- Un extrait de rôles copie légalisée apuré (la période de validité y compris le jour d'ouverture des plis techniques)
- Copie légalisée de mise à jour (CASNOS - CNAS) en cours de validité (la période de validité y compris le jour d'ouverture des plis techniques)
- Carte d'immatriculation fiscale copie légalisée
- Carte d'identification fiscale copie légalisée (article n°34 de la loi financière de l'année 2001)
- Copie légalisée du bilan fiscal légalisée par service des impôts concerné l'année 2010 et 2011 et 2012
- Planning d'approvisionnement et d'exécution du marché

visé par le soumissionnaire

- L'offre technique sera accompagnée du modèle d'attestation de garantie pour le produit proposé
- L'offre technique sera accompagnée d'attestation du dépôt des comptes sociaux en cours auprès du centre national du registre de commerce (CNRC)
- L'offre technique doit être accompagnée du catalogue portant prescription technique des équipements objets du marché guide d'utilisation cacheté par le soumissionnaire les imprimés remplis en langue étrangère sont admis et doivent être traduits en langue nationale
- L'offre technique accompagnée d'une attestation établie par une institution spécialisée (service propriété industrielle) prouvant la marque commerciale du producteur proposée dans le cadre du marché conformément aux textes des chapitres 3 et 4 de l'ordre n°03/06 en date du 19/07/2003 se rapportant aux prescriptions
- L'offre technique accompagnée de la délégation du gestionnaire pour les entreprises ou sociétés
- L'offre technique accompagnée d'une attestation faisant foi de bonne réalisation objet du marché contenant nature et type de l'équipement et montant du contrat
- L'offre technique accompagnée d'un certificat attestant que le produit en question est de production nationale.

B-OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

L'offre technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes ne comportant que les mentions suivantes :

- Enveloppe n°01 : Offre technique
- Enveloppe n°02 : Offre financière

Ces offres devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Éducation de la wilaya d'El Oued à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante :

Direction de l'Éducation de la wilaya d'El Oued

"Ne pas ouvrir"

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°12/2013

"Renouvellement des équipements des établissements scolaires du cycle primaire y compris chauffage et climatisation"
-La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel de marché ou la presse, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
-Le dépôt des offres est fixé de 09:30 à 12:00 le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres.
-L'ouverture des plis techniques et financiers sera tenue en séance publique au siège de la Direction de l'éducation publique à 14:30 le jour de dépôt des offres, cet avis sera considéré comme invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 121 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la durée de validité des offres est fixée à 105 jours.

LE DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION

Midi Libre N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013 - ANEP - 532 953

FRUIT LOGISTICA BERLIN 2014

Exposition des produits agricoles frais du terroir

La Chambre algéro-allemande du commerce et d'industrie (AHK Algérie) convie les opérateurs algériens à s'inscrire, d'ores et déjà, à l'évènement "Fruit Logistica 2014"

PAR AMAR AOUIMER

Plusieurs producteurs et exportateurs nationaux de fruits frais sont invités à participer au Salon international Fruit Logistica 2014 prévu du 5 au 7 février prochain dans la capitale allemande Berlin. En effet, l'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) lance un appel aux entrepreneurs algériens spécialisés dans la production et l'exportation de fruits frais pour prendre part à cette manifestation économique et commerciale de Berlin, considérée comme la plus importante dans le monde en raison du nombre d'exposants, mais également pour les opportunités de partenariat et de coopération entre les différents exposants.

La Chambre algéro-allemande du commerce et d'industrie (AHK Algérie) convie les opérateurs à s'inscrire, d'ores et déjà, à cet évènement en précisant que "Fruit Logistica 2014 est le plus grand salon leader au monde destiné pour les fruits et légumes frais. C'est le principal lieu de rencontre internationale du commerce de produits frais (fruits et légumes)". Cette institution favorisant le développement des activités économiques et les échanges

commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne souligne que "les acteurs mondiaux ainsi que les petits et moyens fournisseurs de partout dans le monde seront présents à Berlin du 5 au 7 février 2014 avec environ 2.500 entreprises exposantes de produits frais, issues de presque 80 pays, et 58.000 visiteurs en provenance de 130 pays".

Aussi, durant trois jours, de networking professionnel Fruit Logistica offre, selon AHK, plusieurs avantages et prestations aux exposants, à savoir une présence des meilleurs exposants internationaux, une excellente plate-forme pour lancer des offres commerciales, d'excellentes occasions pour nouer des contacts d'affaires à travers le monde et une occasion unique d'acquiescer un aperçu complet des dernières tendances dans le secteur des fruits et légumes. Les organisateurs de ce salon indiquent que Fruit Logistica est le baromètre pour la filière des fruits et des légumes frais qui rassemblera les professionnels qui travaillent dans le secteur, comme les producteurs, les grossistes et les marchands. Ils précisent que "près de 2.500 entreprises de tout le monde se rencontreront à Berlin pour avoir une panoramique complète sur les tendances du



marché et pour avoir des nouveaux contacts commerciaux. Le vaste programme d'évènements comprend des workshops et des congrès qui aborderont les thèmes actuels comme les certifications de qualité ou la production et la consommation à niveau global". Alors que la première participation des entreprises algériennes au salon Fruit Logistica remonte à l'année 2009, les exposants nationaux étaleront surtout des produits du terroir, tels que les dattes "Deglet Nour", les oranges, ainsi que des agrumes et des primeurs bio connus pour leur fraîcheur et leur qualité nutritionnelle et vitaminée. Rappelons

que les participants bénéficieront d'une réduction de l'ordre de 80% concernant la billetterie aérienne et le transport des échantillons et marchandises à exposer durant ces trois jours du salon et ce, dans le cadre des avantages et facilitations financières octroyées par le fonds spécial de promotion du commerce extérieur qui assure et encourage le développement des exportations hors hydrocarbures. Encore faut-il rappeler que seulement 1% de nos fruits et légumes sont commercialisés sur le marché international, rapportant quelque 400 millions dollars par an. A. A.

RÉASSURANCE

AM Best confirme la "solidité financière" de la CCR en 2013

PAR RIAD EL HADI

La Compagnie centrale de réassurance (CCR), unique réassureur national, a reçu d'un des leaders mondiaux des agences de notation dans le secteur des assurances AM Best la note encourageante de B+ (bonne) pour sa "solidité financière" en 2013, a-t-on appris auprès de la compagnie. Cette notation, confirmée par AM Best pour la quatrième année consécutive, témoigne "d'un bon profil des affaires au niveau national, une bonne capitalisation des risques et une bonne politique de souscription", a souligné l'agence internationale dans un document, dont l'APS détient une copie. Cette distinction "ne manquera pas de renforcer la confiance des partenaires nationaux et surtout internationaux à l'égard de la solvabilité et de la qualité de service de la CCR", selon le PDG de la compagnie, Hadj Mohamed Seba. "L'accès aux marchés régionaux et européens de la réassurance est subordonné aux conditions de notation exigées par la plupart des réglementations d'assurance étrangères", a-t-il fait remarquer. La CCR "occupe actuellement une très forte position dans l'activité de la réassurance en Algérie en tant que réassureur national", estime AM Best dans son document. Cette position de leader national est notamment le fruit de l'application, en septembre 2010, d'une nouvelle réglementation relative à la cession obligatoire des risques, obligeant toutes les compagnies d'assurances en Algérie de réassurer au moins 50% de leur portefeuille risques auprès de la CCR. "Nous avons accumulé en deux ans une plus-value de la rétention nette de l'ordre de 4 milliards de dinars et

c'est là où apparaît l'apport de la cession obligatoire à la CCR et au marché algérien des assurances", avait expliqué M. Seba à l'APS. La rétention nette au niveau de la compagnie, qui représente l'ensemble des primes contractées moins le coût de la réassurance, est passée à 9 mds de dinars en 2012 contre 7,5 mds de dinars en 2011 et 5 mds de dinars seulement en 2010. En 2012, la CCR a vu son chiffre d'affaires croître de 22% à 16,48 mds de dinars (environ 217 millions de dollars) et son béné-

ficé progresser de 15% à 2,03 mds de dinars (26,3 millions USD), précise, par ailleurs, le bilan consolidé du réassureur public, transmis à l'APS. Le chiffre d'affaires national de la CCR a augmenté de 20% en 2012 alors que les affaires sur le marché international ont évolué de 48% en 2012. Les acceptations internationales ont ainsi atteint 1,2 milliard de dinars en 2012 contre 819 millions de dinars en 2011 et 600 millions de dinars en 2010. "Grâce au développement sur le marché

interne mais aussi à une bonne croissance à l'international, la CCR a pu augmenter ses primes de 68% depuis 2010", soutient AM Best. La part de marché du réassureur national est ainsi passée de 49% en 2011 à 55% en 2012. La CCR avait augmenté son capital social en 2012, le portant de 13 mds de dinars à 16 mds de dinars. La compagnie compte augmenter de nouveau son capital de 3 mds de dinars supplémentaires, d'ici à deux ans au plus tard, selon son P-DG. APS

BANQUE MONDIALE

Une feuille de route pour améliorer la gestion foncière agricole en Afrique

La Banque mondiale a élaboré un plan pour améliorer la gestion du foncier agricole en Afrique, un continent qui recense près de la moitié des terres utilisables non cultivées du monde mais où le taux de pauvreté est le plus élevé avec 48% de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour.

Les pays africains pourraient mettre fin aux "accaparements des terres", accroître leur production agricole et améliorer leurs perspectives de développement s'ils parviennent à moderniser les procédures complexes qui régissent le droit foncier et la gestion des terres en Afrique, a indiqué la BM dans un rapport publié lundi consacré au foncier agricole dans le continent.

L'Afrique n'est pas parvenue à développer les 202 millions d'hectares de terres disponibles pour mieux lutter contre la pauvreté, générer de la croissance, créer des emplois et promouvoir une prospérité

partagée, a relevé cette institution financière internationale.

Un plan en dix étapes

A ce propos, il a soutenu que l'amélioration de la gouvernance foncière est un impératif pour accélérer la croissance économique et faire en sorte qu'elle s'accompagne d'une réduction sensible de la pauvreté et créer plus d'opportunités pour les Africains. Le rapport souligne que plus de 90% des terres rurales agricoles en Afrique ne sont pas enregistrées, ce qui a pour conséquence de faciliter des phénomènes tels que l'accaparement des terres et l'expropriation sans dédommagement substantiel. L'institution de Bretton Woods propose, alors, un plan d'action en dix étapes qui pourrait, selon elle, contribuer à "révolutionner" la production agricole, mettre un terme à l'accaparement des terres et éradiquer l'extrême pauvreté

en Afrique. Parmi les mesures préconisées par la BM figurent essentiellement la lutte contre la "corruption endémique" en matière de gestion des terres qui, dans bon nombre de pays d'Afrique, "entrave les intérêts des pauvres en maintenant le statu quo", tout en proposant l'amélioration de l'enregistrement des terres communales et individuelles sachant que seulement 10% des terres rurales sont enregistrées en Afrique. Elle appelle aussi à mobiliser la volonté politique des gouvernements africains afin de réformer le système foncier et encourager les partenaires au développement à soutenir ses réformes financièrement et politiquement. La BM évalue à 4,5 milliards de dollars le montant que devront déboursier, sur 10 ans, les pays africains et leurs partenaires au développement ainsi que le secteur privé pour intensifier les réformes foncières et les investissements en la matière. R. E.

MOSTAGANEM, PRODUCTION
DE TOMATE

Une récolte avoisinant les 800.000 quintaux

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production de près de 800.000 quintaux de tomates sur une superficie de plus de 2.400 hectares, a-t-on appris du directeur des services agricoles.

Cette production, dont la récolte a pris fin dernièrement, s'est faite en champs avec 580.000 qx sur 2.200 ha et 200.000 qx sous serres, selon Abdelkader Mouissi.

Le rendement est de 260 qx à l'hectare pour la tomate des champs et 770 qx/ha pour la tomate sous serres. A noter que les régions de Achaacha, Ouled Boughalem et Sidi Lakhdar, à l'est de la wilaya, sont réputées pour cette culture. Les prix de ce produit dans les marchés de la wilaya avant le ramadhan étaient évalués à environ 40 dinars le kilo, avant de grimper à 70 DA, voire même jusqu'à 100 DA/kg au début du mois de jeûne, avant de rechuter entre 30 et 50 DA/kg.

La production de la tomate a connu, ces dernières années dans la wilaya, un bond quantitatif à la faveur de la maîtrise des techniques, de l'extension des superficies agricoles, du soutien de l'Etat aux producteurs et des actions de vulgarisation et de suivi.

Certains producteurs ont conclu des conventions avec une société privée d'Oran pour le transfert et la conservation de la tomate.

TLEMCCEN

Deux nouveaux lycées pour la rentrée scolaire prochaine

Deux nouveaux lycées ouvriront leurs portes dans la wilaya de Tlemcen, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire 2013-2014, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'éducation.

Les nouveaux lycées, réalisés à El Aricha, au sud de la wilaya et à Béni Boussaid, à l'extrême ouest de Tlemcen, permettront aux élèves des régions concernées de suivre leurs études près de leurs lieux de résidence, leur évitant ainsi de pénibles et longs déplacements. Ils atténueront également la pression exercée sur les lycées de Sebdo et de Maghnia spécialement qui reçoivent des élèves de Béni Boussaid, de Sidi Mbarak et de hammam Boughrara, localités relevant des deux régions concernées.

Les lycées d'El Aricha et de Béni Boussaid figurent parmi les 17 autres établissements d'enseignement secondaire en projet dans la wilaya de Tlemcen a indiqué la même source. La wilaya de Tlemcen compte à ce jour près d'une cinquantaine de lycées répartis sur ses grandes dairas et communes.

APS

SÉTIF, AMBIANCE DE RAMADAN

Les sorties nocturnes supplantent les veillées familiales

La chaleur de l'été n'incitant guère à veiller chez soi, de nombreuses familles sétifiennes investissent les espaces verts, les jardins publics et le parc d'attractions.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les bonnes vieilles soirées familiales que l'on se plaisait à passer autour d'un bon plateau de thé et de friandises-maison sont peu à peu remplacées, durant le ramadhan à Sétif, par des sorties nocturnes avec femme et enfants.

La chaleur de l'été n'incitant guère à veiller chez soi, de nombreuses familles sétifiennes investissent les espaces verts, les jardins publics et le parc d'attractions, devenus en ce mois sacré de véritables points de ralliement où les familles commencent progressivement à affluer moins d'une heure après la rupture du jeûne rapporte l'APS.

Après la prière des tarawih, c'est un véritable fourmillement d'enfants de tous âges, de femmes et de familles entières qui peut être observé au parc d'attractions de la ville, créant une animation étourdissante, sur les espaces gazonnés, sur les terrasses des cafétérias et des crémeries et devant les manèges et les attractions.

Khadidja L., une mère de famille rencontrée dans ce parc situé en plein cœur de la capitale des Hauts-Plateaux, confie qu'après une longue journée de jeûne, de travail de bureau et de tâches ménagères, elle préfère se rendre dans cet endroit ouvert et frais. "Cela me permet de changer mon quotidien partagé entre le travail et la cuisine, tout en permettant à mes enfants de jouer et de se dépenser loin des dangers de la rue", dit-elle.

Atablée en compagnie de son époux et de ses deux enfants de 9 et 12 ans pour déguster une glace, Khadidja confesse



aussi que les lumières étincelantes jaillissant du parc d'attractions et l'agitation incessante des enfants "donnent vie" à la soirée et permettent d'échapper quelque peu de la routine. Pas très loin de là, le square Emir-Abdelkader, ex-jardin d'Orléans, situé à un jet de pierre de la mythique fontaine d'Aïn Fouara, est, a contrario, un véritable havre de paix. Nawel, une autre mère de famille, discute à bâtons rompus avec ses trois filles adolescentes. C'est, dit-elle, "un moment de retrouvailles que je commence à apprécier. Loin de la maison et des disputes sur les tâches ménagères à accomplir. Ici je retrouve mes filles et on discute de leurs études, de leurs projets et de leurs premières pâmoisons amoureuses".

Nawel souligne aussi que le fait de sortir prendre un peu d'air frais, après le f'tour, permet de rompre avec cette "fâcheuse habitude de rester scotcher devant la télévision à consommer des feuilletons".

Son époux, Djamel, installé sur un

autre banc public, en face de sa famille, est moins enthousiaste. "J'aurais bien aimé passer la soirée à disputer une partie de dominos avec les copains (à) mais là, je n'y peux rien, je dois suivre", maugrée-t-il.

Avec Khamsa, une vieille dame de plus de 80 ans, c'est un tout autre son de cloche. Adeptes depuis toujours du cocooning, elle exhale un profond soupir avant de lâcher que les bonnes vieilles habitudes qui caractérisaient les soirées d'autrefois. Pour elle, "rien dans la vie ne peut remplacer les réunions conviviales en famille, ce sont des moments bien plus précieux qu'on ne le croit parce que rien n'est éternel".

Rencontrée chez elle, à la cité du 8-Mai-1945, assise toute seule à son balcon, elle sirote un café et indique qu'elle ne sera tranquille que lorsque son rejeton de Redha, un féru des dominos, sera rentré. S'il l'avait connue, Djamel, le mari de Nawel, aurait trouvé la vieille Khamsa bien sympathique.

B. M.

MASCARA, VEILLÉES ESTIVALES

La maison de la culture fait le plein

La maison de la culture Abi-Ras-Ennaciri de Mascara accueille chaque soir un public nombreux qui vient suivre les spectacles artistiques et culturels proposés dans le cadre de l'animation des soirées du mois sacré du ramadhan.

Parmi les spectacles ayant drainé un grand nombre de spectateurs figure la pièce *Ma Tabka min el waqt* (Ce qui reste du temps) présentée lundi en soirée par la troupe mixte de l'association *Bassma* de Hammam Bouhadjar (Aïn Témouchent) et la coopérative Kateb-Yacine de Sidi Bel-Abbès.

Cette œuvre théâtrale traite de plusieurs sujets sociaux dans un style comique. Les six comédiens distribués dans cette pièce ont réussi, 90 minutes durant, à intéresser le public pour véhiculer des

messages sur la lutte contre les maux sociaux. Mise en scène par Merbouh Abdelillah et écrite par Hamoud Zidane, cette pièce avait obtenu le 2^e prix au Festival du théâtre professionnel à Alger. La maison de la culture de Mascara présente, en collaboration avec l'Association des oulémas musulmans algériens, une palette très variée d'activités avec au programme 14 pièces de théâtre, des soirées musicales d'andalou, du châabi et du moderne, outre des conférences présentées par des hommes de culte et des imams.

Le même établissement culturel a programmé, durant la dernière semaine du mois du jeûne, la troisième édition des journées d'"El Inchad" et du "Madih", avec la participation des wilayas d'Oran, Saïda, Tlemcen et Mascara.



TIZI-OUZOU

Des dizaines de malfaiteurs interpellés par la police

PAR LOUNES BOUGACI

Ces derniers trente jours, les services de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont encore poursuivi leurs efforts visant à éradiquer toute forme de banditisme et d'agression pouvant mettre en péril la quiétude des citoyens et ce, aux quatre coins de la wilaya. Ainsi, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes (coups et blessures volontaires, menaces et injures, etc.), les services de la police judiciaire ont traité 149 affaires pour lesquelles 109 personnes ont été interpellées et présentées au parquet, dont 4 ont été placées en détention provisoire et 105 ont été citées à comparaître. Notre source ajoute que s'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens (atteinte aux biens, vols simples, atteinte à l'économie et dégradation), les mêmes services ont eu à traiter 130 affaires, mettant en cause 30 personnes interpellées et présentées au parquet, dont 14 ont été placées en détention provisoire, 15 citées à comparaître et 01 mise sous contrôle judiciaire. «*Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, ces services ont eu à traiter 11 affaires, impliquant 12 personnes, dont 06 présentées au parquet et placées en détention provisoire et 6 ont été citées à comparaître*», est-il encore précisé. En outre, et concernant les atteintes aux bonnes mœurs (acte contre nature et incitation de mineurs à la débauche), 5 affaires ont été traitées, mettant en cause 7 personnes, présentées au parquet. Au sujet des affaires de crimes et délits contre la chose publique, les mêmes services ont traité 65 affaires, mettant en cause 35 personnes présentées au parquet, dont 8 d'entre elles ont été placées en détention provisoire et 27 citées à comparaître. Par



ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, «*589 opérations coup-de-poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 390 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés et gare routière), 4.517 personnes ont été interpellées et soumises à examen de situation, 20 d'entre elles ont été présentées au parquet pour différents délits, à savoir 4 pour port prohibé d'arme blanche, 5 pour détention de stupéfiants, 4 faisant objet de mandat d'arrêt (recherchés) et 7 pour d'autres délits*», ajoute-t-on. Ces opérations se sont soldées par la mise en détention provisoire de 12 personnes. Dans un autre volet, celui de la sécurité publique, les services concernés ont recensé 42 accidents de la circulation au cours desquels 52 personnes ont été blessées et 2 ont trouvé la mort. Aussi, 18 mises en fourrière ont été prononcées, 1.281 contraventions ont été dressées, 266 permis de conduire ont été retirés, 251

opérations de contrôle et d'intervention ont été effectuées, 13.422 véhicules ont été contrôlés et, enfin, 3.169 actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la route ont été effectuées. En outre, dans le cadre du suivi et gestion des commerces réglementés, le service de police générale et réglementation a procédé à 2 demandes de fermetures de débits de boissons (différentes catégories), 5 exécutions d'arrêtés de fermetures (débits de boissons alcoolisées différentes catégories), 66 contrôles et suivis (débits de boissons), 5 propositions de fermetures (tous commerces confondus), 18 exécutions d'arrêtés de fermetures (tous commerces confondus), 15 sorties sur le terrain avec la commission de surveillance et de contrôle des installations classées et, enfin, 100 contrôles et suivi de divers commerces.

L. B.

PLUSIEURS VILLAGES SONT TOUCHÉS

Un Ramadan sans eau potable

Au moment où le mois de Ramadhan se déroule dans un climat de fête et d'ambiance pratiquement inédit dans l'histoire de toute la wilaya de Tizi-Ouzou, particulièrement en soirée, il se trouve que ladite fête est gâchée dans plusieurs localités. La raison, c'est le manque criant d'eau potable. Des milliers de citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou souffrent le martyre en ce plein mois sacré à cause des robinets qui restent à sec pendant plusieurs jours voire durant plusieurs semaines. La situation ne semble guère préoccuper les autorités concernées par la prise en charge de ce volet vital de la vie quotidienne des citoyens, c'est du moins ce que confirment les représentants des villages en question. D'après ces derniers, lesdits responsables sont souvent aux abonnés absents. Et les citoyens sont contraints d'avoir recours aux actions de rue afin de tenter de se faire entendre par qui de droit. Le problème de manque d'alimentation en eau potable concerne plusieurs villages des quatre coins de la wilaya. Dans la commune de Boudjima, située à 22 kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, le calvaire est quotidien. Pourtant, les 24.000 habitants de cette commune ont cru que la page est définitivement tournée avec la visite, il y a huit mois, du ministre des Ressources en eau. Ce dernier a inauguré la nouvelle installation qui devait permettre à tous les villages de la commune d'être

alimentés en eau potable quotidiennement. Mais c'est compter sans les imprévus qui ne manquent pas de surgir dans ce genre de situation. Les familles de la commune de Boudjima se trouvent privées d'eau ou très peu servies en plein mois de carême et en plein été avec des températures qui dépassent les 35 degrés. Pratiquement, aucun village de la commune ne reçoit de l'eau tous les jours. C'est le cas des villages Afir, Tarihant, Yaskrene, Agouni Oufekous, le chef-lieu communal, Isseradjene, etc. La situation semble s'exacerber de plus en plus et les citoyens de la commune de Boudjima ne savent plus à quel saint se vouer. D'autres localités, à l'instar de Boudjima, endurent le même calvaire. C'est le cas des habitants du grand village de Maâmar, dans la commune de Drâa El-Mizan, 40 kilomètres au sud-ouest du chef-lieu de la commune de Tizi-Ouzou. Afin d'exprimer leur colère et leur désarroi suite à cette situation, les habitants de Maâmar ont décidé de barrer la Route nationale N° 25 qui traverse leur village. Une action extrême qui intervient, selon eux, après avoir frappé à toutes les portes des responsables concernés par la prise en charge de cet épineux problème, mais en vain. Pourtant, la majorité des villages de la même commune sont bien alimentés en eau potable, soulignent les contestataires. Ces derniers s'interrogent pourquoi leur village est

l'unique à l'échelle de la municipalité à ne pas bénéficier d'un raccordement au barrage de Koudiat Asserdoun ? Les habitants de Maâmar ont sollicité les élus de l'APC, la direction de wilaya de l'hydraulique et les responsables de l'Algérienne des eaux mais leurs doléances sont tombées dans l'oreille d'un sourd, nous disent-ils. Ces derniers soulignent que leur village est privé d'eau potable depuis plus d'un mois. La situation n'est guère meilleure au niveau du village Tizit, dans la commune d'Iililt, sise à plus de 50 kilomètres au sud-est de la ville de Tizi-Ouzou. Dans cette localité, le problème en question perdure depuis plusieurs années sans qu'aucune solution ne soit à l'ordre du jour des autorités locales. Le comble, c'est que le village Tizit est situé à un jet de pierre des endroits où les sources naturelles d'eau foisonnent. Mais la mauvaise gestion et le laisser-aller ont fait que les habitants font face à une soif terrible en plein mois de Ramadhan et en pleine saison chaude. Les cas des régions suscitées ne sont que quelques-uns parmi l'ensemble des villages qui vivent le même calvaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou où pourtant existe un gigantesque barrage, celui de Taksebt. Ce dernier n'a vraisemblablement pas pu régler un problème qui demeure posé à l'ère d'Internet et des nouvelles technologies.

L. B.

SOLIDARITE RAMADHAN

Les jeunes de la cité Bekkar mobilisés

Ils ont vraiment un grand mérite. Ils sont une vingtaine, ces jeunes de la cité Bekkar qui ont décidé de ne pas laisser ce mois de Ramadhan passer sans faire du bien et ce, quotidiennement. Il s'agit de jeunes de toutes catégories d'âge qui, depuis le premier jour du mois de Ramadhan, se retrouvent pour contribuer à préparer et servir pas moins de 200 repas par jour. «*L'idée est née spontanément autour d'une discussion. Nous avons voulu faire quelque chose de bien en ce mois sacré. On a constaté que dans plusieurs localités, il existe des restaurants de la Rahma et on s'est dit pourquoi pas chez-nous ?*», souligne Malik Bensalem, l'un des jeunes bénévoles. Ce dernier et ses voisins et amis n'ont pas hésité une seule seconde à passer à l'action. Ils ont aménagé le local spacieux qui servait de café maure il y a quelques années, situé à quelques trois cents mètres de l'entrée principale du stade 1er-Novembre.

Des dizaines de tables et de chaises sont entreposées à l'intérieur du local. Un espace a été réservé pour la cuisine et un autre pour la lessive. Les jeunes de la cité Bekkar ont même pensé à un endroit où les jeûneurs qui viennent dîner chez eux pourraient faire leur prière en toute quiétude. Le tout a été concrétisé en un délai record. Les vingt jeunes bénévoles de la cité Bekkar se retrouvent tous les jours dans ce local pour s'adonner, avec bonheur et conviction, à ces actions humanitaires qui battent leur plein en pareille période dans les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou. «*Nous servons tous les jours 200 repas, dont 40 sont des repas à emporter*», souligne Malik Bensalem. Quant aux repas à consommer sur place, ils sont répartis en deux services car il y a une grande affluence, comme nous l'avons remarqué le soir de notre passage. Les repas sont préparés dans des conditions d'hygiène impeccable. «*Nous veillons scrupuleusement sur ce point*», souligne le bénévole qui s'occupe de la cuisine. Les jeunes bénévoles précisent que le propriétaire du local a mis à leur disposition ce dernier gratuitement. C'est sa manière de contribuer à cette opération. De même que nos interlocuteurs ont précisé que les donateurs qui financent cette opération le font dans l'anonymat et en toute discrétion. Il s'agit de citoyens qui habitent dans la cité Bekkar mais aussi d'autres. Il y a également des citoyens ne pouvant pas faire le carême pour des raisons de santé qui versent leur «*fidya*» au profit de ce restaurant de la Rahma de la cité Bekkar, ajoute-t-on. Quant aux personnes qui y viennent dès la prière du Maghreb pour prendre leur ftour ici, les jeunes bénévoles nous disent qu'il s'agit d'un peu de tout. Il ya des citoyens nécessiteux, des handicapés, des voyageurs n'ayant pas le temps d'arriver chez eux, mais aussi des étrangers comme les Africains, des Syriens ainsi que des citoyens issus d'autres wilayas du pays. Quant aux objectifs qu'ils se sont assignés à travers cette action humanitaire, les concernés soulignent : «*Nous ressentons une grande satisfaction et un grand bonheur en faisant ce travail de manière bénévole. Les gens qui viennent manger ici terminent souvent en nous lançant "Que Dieu vous bénisse" avant de partir. Cette phrase nous suffit amplement.*»

L. B.

MAHMOUD ABBAS SOULIGNE
LA NÉCESSITÉ DE DEUX ETATS

Tout accord de paix avec Israël sera soumis à référendum

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a affirmé que tout accord de paix signé avec Israël serait soumis à un référendum, et souligné la nécessité d'une solution à deux Etats.

"Les Etats-Unis visent sérieusement une solution politique à la cause palestinienne en établissant un Etat palestinien sur les lignes de 1967 avec El Qdos-Est comme capitale", a-t-il ajouté.

Le président palestinien a affirmé à Al-Raï que toute solution "devra exclure Israël de façon permanente des terres palestiniennes, sachant que l'Etat juif a le droit de préserver la sécurité au sein de ses frontières avec l'assentiment des pays voisins". "Nous voulons une solution à deux Etats et cette idée existe au sein de l'administration américaine. Mais jusqu'à maintenant, rien n'est fait", a-t-il poursuivi.

"Nous insistons sur notre position selon laquelle les colonies sont illégales depuis 1967", a réitéré Mahmoud Abbas dans l'interview. A plusieurs reprises, le président palestinien a affirmé que ses demandes pour le gel de la colonisation et la libération de prisonniers détenus par Israël devaient être satisfaites pour que les discussions reprennent. A l'issue de son sixième voyage dans la région, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a annoncé vendredi un accord de principe pour une reprise des pourparlers de paix entre Palestiniens et Israéliens.

John Kerry a annoncé que des négociateurs israéliens et palestiniens devaient se rencontrer à Washington la semaine prochaine suite à l'accord de vendredi.

Palestiniens et Israéliens ne se sont pas rencontrés officiellement pour négocier depuis septembre 2010, quand ces pourparlers avaient très rapidement tourné court en raison, notamment, de la colonisation israélienne en Cisjordanie.

AFRIQUE DU SUD

Nelson Mandela reste dans un état critique

L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, hospitalisé depuis plus d'un mois et demi à Pretoria, reste toujours "dans un état critique mais fait des progrès constants", a indiqué lundi la présidence sud-africaine.

"L'ancien président Mandela est toujours dans un état critique à l'hôpital mais il fait des progrès constants", selon un communiqué diffusé après une nouvelle visite du président Jacob Zuma à son chevet en début d'après-midi lundi.

Héros de la lutte anti-apartheid et premier président noir d'Afrique du Sud, Nelson Mandela est hospitalisé depuis le 8 juin pour une infection pulmonaire.

Nelson Mandela a fêté jeudi ses 95 ans sur un lit d'hôpital entouré de ses proches pour son traditionnel déjeuner d'anniversaire.

APS

EGYPTE, DESTITUTION DE MOHAMED MORSI

La famille poursuit devant des juridictions nationales le chef de l'armée

La famille du président égyptien renversé a annoncé, lundi, des poursuites devant les juridictions nationales et internationales contre le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Sissi, l'accusant d'avoir "enlevé" Mohamed Morsi, qui n'est plus apparu depuis sa destitution le 3 juillet.

Les autorités de transition poursuivaient quant à elle leur programme, avec l'ouverture au public de propositions d'amendements pour réviser la Constitution, avant un discours dans la soirée (19h GMT) du président intérimaire Adly Mansour pour l'anniversaire du renversement de la monarchie en 1952 par les "Officiers libres" conduits par Gamal Abdel Nasser.

De leur côté, les Frères musulmans, ont réitéré leur rejet des autorités en réunissant des membres islamistes du Sénat (Conseil de la Choura, Chambre haute), qui assumait la totalité du pouvoir législatif jusqu'à sa dissolution lors de la destitution de M. Morsi.

Les parlementaires ont tenu une sorte de session sur le site de la mosquée Rabaa al-Adawiya de Nasr City, un faubourg du Caire, où plusieurs milliers de pro-Morsi sont installés dans un village de tentes depuis trois semaines.

"Nous sommes en train d'engager des procédures légales localement et internationalement contre Abdel Fattah al-Sissi, chef du coup d'Etat militaire sanglant, et son groupe putschiste", a déclaré la fille du



président déchu, Chaïmaa Morsi, lors d'une conférence de presse.

"Nous tenons le chef du coup d'Etat et son groupe pour pleinement responsables de la santé et de l'intégrité du président Morsi", a-t-elle ajouté, en dénonçant son "enlèvement".

"Aucun d'entre nous n'a eu aucun contact avec notre père depuis l'après-midi du coup d'Etat le 3 juillet", a précisé un fils du chef de l'Etat déchu, Oussama Morsi.

Plusieurs pays, dont les Etats-Unis et l'Allemagne, ont exigé la libération de M. Morsi, détenu au secret depuis sa destitution à la suite d'une mobilisation massive pour son départ. La représentante diplomatique de l'Union européenne Catherine Ashton a regretté de n'avoir pu le rencontrer, lors d'une visite la semaine dernière

au Caire.

Les nouvelles autorités ont repoussé ces demandes, mais affirmé le 10 juillet qu'il était "en lieu sûr" et "traité dignement", sans toutefois apporter plus de détails sur son lieu et ses conditions de détention.

M. Morsi a en outre été interrogé le 14 juillet par la justice sur les circonstances de son évasion de prison en 2011, au début de la révolte contre le régime de Hosni Moubarak, selon des sources judiciaires.

Les partisans du président déposé poursuivaient leurs manifestations pour réclamer son rétablissement au pouvoir.

Plusieurs centaines d'entre eux ont manifesté devant le siège du parquet au Caire, où ils ont affiché aux portes des photos de M. Morsi, scandant "Sissi meurtrier!".

R. I./Agence

AFGHANISTAN, DÉTÉRIORATION DE LA SÉCURITÉ DANS LE PAYS

Le Parlement destitue le ministre de l'Intérieur



Le Parlement afghan a voté lundi la destitution du ministre de l'Intérieur, Ghulam Mujtaba Patang, sur fond d'aggravation de la situation en matière de sécurité dans le pays.

Selon le Parlement, qui en août 2012 déjà avait démis les ministres de la Défense et de l'Intérieur de l'époque, Patang, en tant que chef des 157.000 policiers d'Afghanistan, n'a pas su remédier à la

détérioration de la situation.

Les députés pointent notamment du doigt la situation le long de l'axe routier reliant Kaboul à Kandahar, voie cruciale pour l'économie du pays, qui est souvent prise pour cible par les taliban.

"Le ministre de l'Intérieur, par 136 voix contre lui, est démis de ses fonctions, et je demande au président de la république (...) de nommer un successeur au min-

istère", a déclaré le président du Parlement, Abdul Rauf Ibrahim.

On ignore pour l'heure si le président afghan, Hamid Karzai, acceptera l'issue de ce vote, au moment où il cherche à renforcer la stabilité du pays à l'approche de l'élection présidentielle et du retrait des troupes de l'Otan, l'année prochaine. Après des votes analogues, le président a parfois choisi de maintenir en place les ministres dont le parlement avait voté la destitution. Les députés ont estimé que Patang, ancien chef de la police d'une province, apprécié par les alliés occidentaux de Karzai, n'avait pas non plus lutté contre la corruption au sein de la police et n'avait pas répondu à des demandes d'audition du Parlement, qui est de plus en plus engagé dans un bras de fer avec le chef de l'Etat.

Patang a révélé récemment que 2.748 policiers, soit près de deux pour cent des effectifs totaux, avaient été tués par les insurgés au cours des quatre derniers mois, et il a estimé que la mission de protéger les zones et les axes reculés incombait à l'armée, mieux équipée que la police

R. I.



SOIF PENDANT LE RAMADHAN

Comment la vaincre



Ramadhan cette année est le plus chaud et le plus long en 33 ans. La sensation de soif devient intense à cause du temps chaud, d'autant plus que la période de jeûne peut s'étendre à plus de 15 heures par jour.

Page 12



PLANTE MÉDICINALE

Les vertus du romarain

Buisson toujours vert, originaire des contrées méditerranéennes, le romarin s'acclimate facilement dans nos jardins, sans prendre toutefois les proportions qu'il atteint dans le Midi. Ses feuilles linéaires ressemblent d'assez près aux aiguilles de certains conifères. Les fleurs sont petites, de couleur bleu-violacé, agglomérées en grappes terminales axillaires.

Page 12



SOIF PENDANT LE RAMADHAN

Comment la vaincre

Ramadhan cette année est le plus chaud et le plus long en 33 ans. La sensation de soif devient intense à cause du temps chaud, d'autant plus que la période de jeûne peut s'étendre à plus de 15 heures par jour.



Vous devez aller travailler et faire vos activités quotidiennes pendant le Ramadhan comme à n'importe quel autre mois, et parfois vous ne pouvez pas l'éviter et perdre beaucoup de fluides corporels pendant toute la journée. Cependant, nous allons vous aider ici avec quelques conseils pour sentir moins la soif. Vous devez d'abord comprendre que le type de nourriture que vous mangez joue un rôle très important dans la façon dont vous pouvez avoir soif

pendant la journée. Il y a certains types d'aliments dont vous avez besoin pour éviter de manger et d'autres dont vous avez besoin de manger au s'hoor. - Evitez les aliments épicés et les aliments fortement aromatisés parce que ce genre de nourriture pourrait vous donner envie de boire plus d'eau et de soif pendant le jeûne.- Essayez de boire plus d'eau après l'iftar, mais en petites portions afin que vous ne remplissiez pas votre estomac d'une manière inquiétante.- Essayez de

manger des aliments frais, légumes et fruits dans la nuit et dans la s'hoor car ils contiennent déjà de l'eau de l'intérieur qui aident votre organisme à résister à la soif pendant la journée.- Essayez de manger des aliments riches en fibres.- Évitez d'ajouter du sel dans votre nourriture, car cela va augmenter la sensation de soif. - Essayez de retarder le s'hoor non seulement parce qu'il est le meilleur remède pour cette sensation de faim et de soif, mais il est aussi une sunna, et essayez de

ne pas manger trop, mais de faire un repas léger. - Vous devez toujours vous tenir occupé pendant le Ramadhan en lisant le Coran, prier et faire tout votre possible pour satisfaire Allah et lui demander Son pardon. - Vous devez également penser à ces pauvres gens et comment ils sont littéralement obligés de jeûner toute l'année parce qu'ils n'ont rien à boire ou à manger ce qui signifie que ce que vous devriez donner plus et de réfléchir aux besoins des autres avant les vôtres.

PLANTE MÉDICINALE

Les vertus du romarain

Buisson toujours vert, originaire des contrées méditerranéennes, le romarin s'acclimate facilement dans nos jardins, sans prendre toutefois les proportions qu'il atteint dans le Midi. Ses feuilles linéaires ressemblent d'assez près aux aiguilles de certains conifères. Les fleurs sont petites, de couleur bleu-violet, agglomérées en grappes terminales axillaires. Anciennement et de nos jours encore dans certaines contrées, la fleur était utilisée sous le nom de fleur d'anthos en infusions antispasmodiques et calmantes, contre les coliques intestinales, les douleurs de la menstruation et les troubles cardiaques d'origine nerveuse. On obtient d'ailleurs les mêmes résultats avec les feuilles, à condition d'en faire une infusion très faible. A dose plus forte, ces feuilles sont préconisées pour leurs propriétés cholagogues, diurétiques et toniques, vertus facilement explicables par la présence d'une essence aromatique riche en terpène, en pinène, en camphre et en bornéol. Mentionnons aussi les vertus diurétiques, antirhumatismales, cardiotoniques et emménagogues du romarin et pour plus de précision, voyons de quelle manière on



l'utilisera de préférence en divers cas donnés :
1. Paresse du foie, atonie digestive, cholécystite, congestion hépatique, jaunisse et cirrhose : Infusion à la dose de 3 à 5 grammes par tasse ; boire le plus chaud possible 3 à 4 fois par jour une

petite tasse de cette tisane.
2. Rhumatisme, arthrite, névrite, carence de la fonction rénale (oedème, obésité), faiblesse cardiaque et spasmes nerveux : la même infusion ou 20 gouttes de teinture-mère dans un verre d'eau chaude.
3. Atonie digestive, ballonnements,

spasmes intestinaux, troubles et douleurs de la menstruation : en chacun de ces cas. L'usage externe composé de romarin est connu depuis plusieurs siècles sous les noms divers d'eau vulnérable, d'eau des arquebusiers, d'eau de la reine de Hongrie, etc. Ce topique a fait ses preuves dans le traitement des plaies et des contusions ; son action se rapproche de celle de la teinture d'arnica, mais elle est plus douce. En outre, cet alcoolat est utilisé avec succès en frictions et en compresses contre les douleurs rhumatismales, la faiblesse nerveuse et musculaire, les distorsions articulaires avec épanchement synoviaux et, enfin, diverses formes de paralysies. En plus de son huile essentielle et de ses nombreux composants aromatiques, la feuille de romarin élabore un tanin, ainsi que divers sels minéraux qui, eux aussi, ont un rôle à jouer dans l'action pharmacodynamique de cette drogue que l'on dit simple. A l'usage interne, le romarin est employé sous forme d'infusion, en cas de paresse du foie, d'atonie digestive, de faiblesse résultant d'une maladie ou de surmenage ; il est recommandé dans le traitement des cholécystites, de la congestion hépatique, de la jaunisse et de la cirrhose.

Recettes Ramadhan

Croquettes de pommes de terre et poulet

Ingrédients :
500 g de blanc de poulet
4 pommes de terre
1 œuf
150 g de chapelure
Poudre d'ail
L'huile pour la friture
Sel, poivre, curry

Préparation :
Laver les pommes de terre et les mettre avec leur peau dans une cocotte d'eau salée, ajouter le poulet, assaisonner de poivre, curry et l'ail en poudre, laisser cuire à couvert pendant 30 minutes, les égoutter dans une passoire. Couper le blanc de poulet en petits morceaux.
Eplucher les pommes de terre et les écraser avec une fourchette. Dans un saladier, casser l'œuf et le battre à la fourchette, assaisonner de sel, poivre, l'ail en poudre, bien mélanger, ajouter les morceaux de poulet et les pommes de terre écrasées, rassembler le mélange avec la chapelure. Façonner avec ce mélange des boules de la taille de noix.
Faire frire les croquettes dans un bain d'huile chaude jusqu'à ce qu'elles soient dorées, les égoutter sur papier absorbant. Servir aussitôt.



Croissants au beurre

Ingrédients :
200 g de beurre
40 g de levure de boulanger
2 c. à soupe de sucre
Le lait pour rassembler la pâte
500 g de farine
1 jaune d'œuf
1 pincée de sel

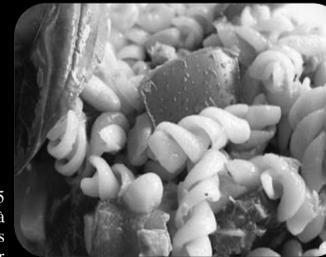
Préparation :
Mettre la farine tamisée dans une jatte, creuser un puits au centre et y placer le sucre, le sel, la levure délayée dans un peu de lait tiède, rassembler la pâte avec le lait tiède et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple, la former en boule et la recouvrir avec un linge propre et laisser reposer pendant 30 minutes. Ensuite, rabattre la pâte pour chasser l'air et laisser reposer encore une fois au réfrigérateur pendant 1 heure.
Etaler la pâte en carré sur un plan de travail fariné, placer le beurre au centre et rabattre les bords de la pâte vers le centre, étaler la pâte à nouveau en forme d'un rectangle et la plier en trois et faire 1/4 de tour au pliage, laisser reposer 20 minutes au réfrigérateur, continuer la même opération 3 fois. Etaler la pâte en rectangle et la couper la triangles, poser un morceau de chocolat sur la base de triangle et rouler chaque triangle sur lui-même. Disposer les croissants au fur et à mesure sur une tôle recouverte de papier cuisson, recouvrir et laisser reposer pendant 1 heure jusqu'à ce qu'ils doublent de volume. Badigeonner les croissants avec le jaune d'œuf. Les faire cuire dans un four préchauffé à 220°C pendant 20 minutes.



Salade de pâtes au thon

Ingrédients :
100 g de pâtes
150 g de haricots verts frais
2 œufs
4 tomates bien mûres
1 boîte de thon
Quelques olives noires
Vinaigrette

Préparation :
Faire cuire les pâtes pendant 10-15 min dans de l'eau bouillante. Cuire à la vapeur pendant 20-25 min les haricots verts et les laisser refroidir. Préparer la vinaigrette dans un saladier. Egoutter les pâtes et les laisser refroidir. Faire chauffer les œufs pendant 10 min pour qu'ils deviennent durs. Mettre les pâtes et les haricots verts dans un saladier. Ajouter les tomates coupées en dés, le thon émietté, les olives et les œufs coupés en quartiers. Mélanger le tout. La salade de pâtes au thon est prête à être dégustée !



Soupe de riz et d'œufs

Ingrédients :
1 verre à thé de riz
1,5 litre de bouillon de volaille
2 œufs
Jus d'un citron
Sel

Préparation :
Dans une marmite, amener le bouillon à ébullition.
Verser le riz en pluie et le laisser cuire jusqu'à ce qu'il soit tendre.
Dans un bol, battre les œufs, le jus de citron, incorporer doucement 1 louche de bouillon chaud en remuant constamment. Baisser le feu au minimum.
Verser doucement le mélange d'œufs et de citron dans la marmite de bouillon en remuant constamment. Laisser quelques minutes, le temps d'épaissir. Il ne faut pas que le liquide boue.
Servir aussitôt.



Gâteaux aux cheveux d'ange

Ingrédients :
2 pains de qatayef
200 g d'amandes
15 g de sucre
1 demi-verre à thé d'eau de fleur d'orange
1 pincée de cannelle
200 g de beurre

Préparation :
Monder et mouler les amandes, ajouter sucre, eau de fleur d'orange, cannelle.
Beurrer avec 190 g de beurre le fond d'une poêle, étendre 1 pain de qatayef, verser la pâte d'amande dessus et aplanir la surface. Recouvrir avec le deuxième pain.
Faire cuire à petit feu en ajoutant du beurre de temps en temps. Lorsqu'une face est bien dorée, retourner et ajouter 100 g de beurre et faire dorer la deuxième face. Préparer le sirop : Faire un sirop avec 250 g de sucre, 1 verre d'eau et 1 verre à thé d'eau de fleur d'orange.
Lorsque la tarte est cuite, verser immédiatement le sirop.



Flan de carottes et champignons

Ingrédients :
500 g de carotte
500 g de champignons émincés
150 g de viande hachée
1 c. à soupe de beurre
4 portions de fromages
5 œufs
1 c. à soupe de farine
40 cl de lait
1 c. à soupe de crème fraîche
1 pincée de muscade
Sel, poivre

Préparation :
Eplucher, enlever les cœurs des carottes, les émincer. Faire chauffer le beurre dans une poêle et y faire cuire les carottes et les champignons émincés jusqu'à l'évaporation totale d'eau, saler et poivrer.
Faire revenir quelques min. la viande hachée dans une poêle avec un peu de matière grasse et réserver. Mixer dans un mélangeur électrique les œufs, les fromages, la crème fraîche, la farine délayée dans un peu de lait, le reste de lait, sel, muscade et poivre.
Verser le mélange d'œufs dans un saladier, ajouter le mélange de carotte, la viande hachée, bien mélanger. Verser la préparation dans des ramequins beurrés, enfourner pendant 30 minutes.



Le ramadhan et le Noble Coran

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Louange à Allah qui a révélé à Son serviteur (Muhammad), le Livre, et n'y a point introduit de tortuosité (ambiguïté) ! » (Coran : 14/18).

Je loue Allah, exalté soit-Il, je Le remercie, je me repens et Lui demande la rémission de mes péchés. J'atteste que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah, exalté soit-Il, Seul, sans associé. Et j'atteste que Muhammad (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) est Son Serviteur et Son Messager. Il était (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) parmi les hommes celui qui craignait le plus Allah, exalté soit-Il. Qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille, les pieux Tâbi'în et ceux qui les suivront jusqu'au Jour Dernier.

Durant le mois de ramadhan, beaucoup de gens se mettent à lire et à mémoriser le livre d'Allah, exalté soit-Il. Certains d'entre eux se mettent à lire l'interprétation des versets coraniques et méditent sur ces versets. C'est que le mois de Ramadan est le mois du bien. C'est le mois durant lequel les musulmans s'adonnent aux actes d'obéissance de toutes sortes, car les diables sont enchaînés, les portes du Paradis sont ouvertes et les portes de l'Enfer sont fermées.

Ramadhan est le mois où le Noble Coran fut révélé. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« (Ces jours sont) le mois de ramadan au cours duquel le Coran a été révélé comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. » (Coran : 2/185).

C'est durant le mois de ramadhan que l'archange Djibrîl (Gabriel) venait voir le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) pour lui faire réviser le Noble Coran. Le mois de Ramadhan acquiert toute sa spécificité lorsqu'on parle du Noble Coran d'autant plus que pendant ce mois béni les gens récitent le Coran avec zèle.

Les mérites du Coran :

1- C'est un guide pour les gens. Allah, exalté soit-Il, le décrit en disant (sens du verset) : « C'est un guide pour les pieux » (Coran : 2/2). C'est-à-dire qu'ils se servent de ses versets comme guide pour sortir des ténèbres du polythéisme, de l'ignorance et des péchés vers la lumière du Tawhîd (fait de croire à l'unicité d'Allah, exalté soit-Il) du savoir et de l'obéissance à Allah, exalté soit-Il. Ils se servent du Noble Coran comme guide afin de les conduire vers la droiture et la rectitude dans ce bas monde et dans l'au-delà. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit, et il annonce aux croyants qu'il font de bonnes œuvres qu'ils auront une grande récompense » (Coran : 17/9).

2- La meilleure morale est celle du Noble Coran. Les leçons qu'il nous fournit sont les plus probantes et ses récits sont les meilleurs. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Nous te racontons le meilleur récit, grâce à la révélation que Nous te faisons dans ce Coran même si tu étais auparavant du nombre des inattentifs (à ces récits). » (Coran : 12/3).

3- Le Noble Coran guérit. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Ô gens ! Une exhortation vous est venue, de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants. » (Coran : 10/57).

Le Coran guérit des doutes, des soupçons et des maladies qui s'emparent des cœurs et des corps. Mais ce sont les croyants uniquement qui profitent de cette guérison comme le dit Allah, exalté soit-Il, (sens du verset) :

« Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu'accroître la perdition des injustes » (Coran : 17/82).

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Dis : Pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison » (Coran : 41/44). (Tafsîr d'Ibn Kathîr).

4- Le Noble Coran a réglé les différends entre les juifs et les chrétiens dans beaucoup de questions ayant trait à leur Histoire et à leurs récits, comme leur désaccord sur le prophète 'Îsâ (Jésus) et sa mère, Alâhîma al-Salam ainsi que leur désaccord sur leurs prophètes. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Ce Coran raconte aux Enfants d'Israël la plupart des sujets sur lesquels ils divergent, cependant qu'il est pour les croyants un guide et une miséricorde. » (Coran : 27/76-77). (Tafsîr d'Ibn Kathîr)

Si les Gens du Livre (les juifs et les chrétiens) avaient été raisonnables, ils auraient puisé leur Histoire et les récits des communautés qui le ont précédées dans ce Livre que le faux n'atteint (sens du verset) « [d'aucune part], ni par devant ni par derrière. » (Coran : 41/42). Mais comment les juifs et les chrétiens agiraient-ils de la sorte alors que bon nombre de croyants ont délaissé leur Livre et ne quittent pas les juifs ni les chrétiens d'une semelle.

Celui qui croit en ce Livre possède des informations plus authentiques que celles que possèdent les juifs et les chrétiens sur leurs propres religions, religions dont beaucoup de vérités et de récits ont été falsifiés par les moines du mal et du mensonge.

5- Le Noble Coran contient une multitude de vérités scientifiques se rapportant à ce bas monde et qui sont exprimées soit de manière explicite ou par des allusions, des signes et des insinuations. Les recherches dans des domaines comme les sciences de l'Homme, l'étude de la faune et de la flore, la géologie, l'océanographie, l'astronomie et les phénomènes cosmiques et terrestres révèle chaque jour des vérités scientifiques que le Noble Coran a déjà mentionnées il y a des siècles, ce qui fait que beaucoup de chercheurs mécréants ont cru en Allah, exalté soit-Il et se sont convertis à l'Islam. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Et Nous avons fait des

crendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose... » (Coran : 16/89). Allah, exalté soit-Il, dit aussi (sens du verset) : « Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre » (Coran : 6/38).

Donc tout ce dont les êtres humains ont besoin pour améliorer leur vie dans ce bas monde et dans l'au-delà se trouve dans le Noble Coran comme l'indique ces deux versets. Cela ne veut pas dire qu'il faut s'en contenter et délaïsser la Sunna prophétique car celui qui suit le Coran et applique ses enseignements doit aussi suivre la Sunna et appliquer ses enseignements. C'est que le Noble Coran nous renvoie à la Sunna dans beaucoup de questions comme le dit Allah, exalté soit-Il, (sens du verset) : « Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en » (Coran : 59/7) et comme le dit aussi Allah, exalté soit-Il (sens du verset) : « Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah » (Coran : 4/80). Allah, exalté soit-Il, a indiqué que celui qui L'aime doit suivre le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Dis : Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux » (Coran : 3/31).

Suivre le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) c'est adopter sa Sunna.

6- Le Noble Coran se distingue par une qualité qui est visible à chacun d'entre nous, c'est la compréhension aisée de ses termes, la clarté de leurs significations comme le dit Allah, exalté soit-Il, (sens du verset) : « En effet, Nous avons rendu le Coran facile pour la méditation. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir ? » (Coran : 54/17). Ibn Kathîr, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit en commentant ce verset : « C'est-à-dire : Nous avons rendu faciles la compréhension de ses termes et de ses significations à celui qui veut le comprendre pour que les gens se rappellent d'Allah, exalté soit-Il » (Tafsîr d'Ibn Kathîr). Mudjâhid a dit : « Cela veut dire : « Nous avons rendu facile sa lecture ». (Tafsîr de Tabarî) Et al-Suddî a dit :

« Cela veut dire : 'Nous avons rendu facile sa récitation pour les langues'. » (Tafsîr d'Ibn Kathîr).

Ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Si Allah, exalté soit-Il, ne l'avait pas rendu facile à réciter pour la langue des hommes, personne n'aurait pu prononcer les paroles d'Allah, exalté soit-Il. » (Tafsîr d'Ibn Kathîr).

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Nous l'avons rendu (le Coran) facile [à comprendre] en ta langue, afin que tu annonces par lui la bonne nouvelle aux gens pieux, et que, tu avertisse un peuple irréductible. » (Coran : 19/97).

Il s'agit là de l'un des signes les plus remarquables et de l'une des preuves les plus évidentes de la grandeur et l'inimitabilité du Noble Coran. Mémoriser le Coran à la perfection est beaucoup plus facile que de mémoriser des paroles ordinaires. Sa récitation est facile au point que certains non-arabes peuvent le lire sans pour autant savoir parler l'arabe. De plus, beaucoup de personnes illettrées ne peuvent réciter que le Coran.

En ce qui a trait aux sens, nous trouvons que chacun d'entre nous tire du Coran ce qui correspond à sa compréhension. La personne ordinaire le comprend de manière sommaire alors que l'étudiant en religion y puise le savoir à la mesure de ses besoins. L'érudit, quant à lui, s'applique à étudier ses sens infinis de manière approfondie pour en extraire des sciences et des bénéfices et il peut arriver qu'il passe sa vie à étudier une seule sourate ou un seul verset sans finir d'en énumérer les bénéfices et les sens.

Chaykh Abû Ismâ'îl al-Harawî, qu'Allah lui fasse miséricorde, a tenu trois cent soixante séances pour l'exégèse du verset coranique où Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « En seront écartés, ceux à qui étaient précédemment promises de belles récompenses de Notre part » (Coran : 21/101). (Al-siyar, d'al-Dhahabî).

Les interprétations des oulémas concernant une seule sourate ou un seul verset sont nombreuses et ceci est une chose bien connue. Cela est dû à l'abondance des sens et des sciences que renferme ce grand livre.

Pourquoi le Noble Coran a-t-il été révélé ?

La fin sublime pour laquelle le Noble Coran a été révélé c'est que nous comprenions ses sens, méditations ses versets et appliquions ses enseignements comme le dit Allah, exalté soit-Il, (sens des versets) :

• « [Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent ! » (Coran : 38/29).

• « Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions ! » (Coran : 4/82).

• « Ne méditent-ils pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ? » (Coran : 47/24).

Plus le serviteur médite sur les versets du Coran, plus il en tire profit et plus son recueillement et sa foi augmentent.

Pour toutes ces raisons, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) était parmi les hommes, celui qui craint le plus Allah, exalté soit-Il, et il était le plus pieux des gens, car il méditait plus que quiconque sur les Paroles d'Allah, exalté soit-Il. Ibn Mas'ûd, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) me dit : 'Récite-moi le Coran'. Je lui répondis : 'Ô Messager d'Allah, me demandes-tu de te réciter le Coran alors que c'est à toi qu'il a été révélé ?' Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) dit : 'J'aime l'entendre de quelqu'un d'autre que moi'. Je lui récitais alors la sourate al-Nisâ' (les femmes) jusqu'à parvenir au verset :

« Comment seront-ils quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin et que Nous te



(Muhammad) ferons venir comme témoin contre ces gens-ci ? » (Coran 4/41).

Un homme à côté de moi me piqua du doigt et je me tournai vers le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) je constatai alors que ses yeux étaient remplis de larmes » (Boukhari et Mouslim).

Il ne fait aucun doute que le fait de méditer sur les versets du Coran et d'en tirer profit nous mène au détachement des plaisirs de ce bas monde et nous procure le désir de figurer parmi les gagnants à l'au-delà. Al-Hasan, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « Ô Fils d'Adam, par Allah si tu lis le Coran, puis que tu y crois, ton affliction se prolongera, ta peur s'accroîtra et tes larmes abonderont dans ce bas monde ». (Nuzhat al-Fudalâ).

Combien de gens, qui étaient malheureux dans le passé, ont suivi le bon chemin grâce au Coran ! Le Coran les a fait passer de l'égaré vers le bon chemin, et du Feu vers le Paradis.

C'étaient des gens qui s'opposaient au Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) et qui le combattaient. Peu de temps après qu'ils eurent entendu le Noble Coran, nombre d'entre eux embrassèrent l'Islam. Dans les générations qui leur ont succédé, il y eut des gens identiques. Les récits qui existent à ce propos sont nombreux et bien connus.

Le récit le plus étonnant à cet égard est celui du repentir d'al-Fudayl ibn 'Iyâd, qu'Allah lui fasse miséricorde. C'était un brigand qui s'attaquait aux passants. La raison de son repentir est la suivante : il aimait passionnément une fille et alors qu'il grimait un mur pour aller chez elle, il entendit quelqu'un lire le verset coranique où Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru, que leurs cœurs s'humilient à l'évocation d'Allah et devant ce qui est descendu de la vérité [le Coran] ? » (Coran 57/16).

En entendant ce verset, il dit : « Oh oui Seigneur. Le moment est venu pour le faire ». Il revint alors et se réfugia dans une maison en ruine où il trouva une caravane de voyageurs. Il entendit un de ces voyageurs dire : « Partons ! ». Un autre dit : « Attendons jusqu'au matin pour partir, car al-Fudayl nous attaquerait de nuit ! ». Al-Fudayl réfléchit et se dit : « Je commets des péchés la nuit et, de plus il y a ici un groupe de musulmans qui a peur de moi. Certes, Allah, exalté soit-Il, m'a conduit à eux pour me dissuader. Ô Allah, je me repens et je m'astreins, en raison de ce repentir, à m'installer à côté de la Maison Sacrée (la Ka'ba) ». (Nuzhat al-Fudalâ).

Qu'Allah fasse miséricorde à al-Fudayl ibn 'Iyâd qu'un verset coranique a conduit au bon chemin. Il devint par la suite un adorateur éperdu et un savant rabbânî (qui met en pratique son savoir). Sommes-nous émus par le Coran que nous lisons et entendons fréquemment ces jours-ci ?!

Est-ce que les mécréants et les gens désobéissants profitent du Noble Coran ?

Le Coran n'est d'aucune utilité aux mécréants, car ils se détournent de lui et le taxent de mensonge. Quant aux gens désobéissants et aux pervers, le profit qu'ils en tirent est moindre parce qu'ils le délaissent et s'enfoncent dans leurs vils plaisirs. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Et quand tu lis le Coran, Nous plaçons, entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà, une voile invisible, Nous avons mis des voiles sur leurs cœurs, de sorte qu'ils ne le comprennent pas ; et dans leurs oreilles, une lourdeur. Et quand, dans le Coran, tu évoques Ton Seigneur l'Unique, ils tournent le dos par répulsion. » (Coran : 17/45-46).

Telle est la situation des mécréants et des polythéistes qu'Allah, exalté soit-Il, empêche de tirer profit du Coran. Quant aux gens désobéissants, ils l'ont substitué par autre chose et l'ont délaissé comme le dit Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Et le Messager dit : « Seigneur, mon peuple a vraiment pris ce Coran pour une chose délaissée ! » (Coran : 25/30). Ibn Kathîr, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit en commentant ce

verset : « Ils l'ont délaissé et ont préféré écouter la poésie, les chansons, les divertissements ou toute autre chose. » (Tafsîr Ibn Kathîr).

Nombreuses sont les personnes qui, de nos jours, se passionnent pour les chansons et la musique à tel point qu'elles ne s'en séparent jamais. Ces personnes délaissent le Noble Coran à tel point qu'elles ne supportent pas de l'entendre. L'amour du noble Coran et l'amour des chansons ne peuvent pas se réunir dans un même cœur. Il y a des maisons où l'on passe la nuit et le jour à écouter de la musique et des chansons. Leur tintamarre s'entend de derrière les murs de leur maison proclamant de manière flagrante leurs péchés et leur désobéissance.

Ce sont des maisons où on n'évoque pas le Miséricordieux, des maisons où les trompettes du démon ne cessent de résonner à tel point que les diables se sont répandus dans leurs recoins et se sont emparés des cœurs de leurs habitants tout en les faisant dévier du bon chemin et en les mettant sur la voie de l'aberration et de la corruption. Par conséquent, les habitants de ces foyers souffrent de maladies psychologiques et de troubles émotionnels et font des cauchemars. Ils sont donc comme Allah, exalté soit-Il, dit d'eux (sens du verset) :

« Le Diable les a dominés et leur a fait oublier le rappel d'Allah. Ceux-là sont les partisans du Diable et ce sont les partisans du Diable qui sont assurément les perdants. » (Coran : 58/19).

Une mauvaise fin est à craindre pour ceux-là, lorsque leur heure viendra, ils ne pourront peut-être pas prononcer le témoignage de la Vérité (témoignage que nul n'est digne d'être en dehors d'Allah). Il y a tant de célèbres incidents à ce propos.

Si les chansons et la musique sont en vogue, si le nombre de chanteurs et de chanteuses ne cesse de croître, c'est à cause du grand nombre d'auditeurs et d'auditrices. Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah, le Puissant et le Sage.

Quant aux gens de la foi et du Coran, leur joie de rencontrer leur Seigneur sera indescriptible. Ils ont en grande estime le Livre d'Allah, exalté soit-Il, voilà pourquoi Allah, exalté soit-Il, leur a prescrit une bonne fin, celle de mourir en bons musulmans. Ils lisent fréquemment le Coran, méditent sur ses sens et appliquent ses prescriptions. Pour toutes ces raisons les anges les accueilleront dans des cortèges majestueux et leur annonceront l'agrément de leur Seigneur et leur entrée au Paradis. Voilà pourquoi on les voit, au moment de leur agonie, dans un état de sécurité et de tranquillité.

Voici l'imam, récitant et enseignant du Coran, savant du Hadith, Abû Bakr ibn 'Ayyâch, qu'Allah lui fasse miséricorde, qui dit à sa sœur en pleurs au moment de son agonie : « Pourquoi pleures-tu ? Regarde ce coin de la maison ! J'ai fini d'y lire le Coran en entier dix-huit mille fois » (Nuzhat al-Fudalâ). Ce savant est-il égal à celui qui a écouté des milliers de chansons et qui a passé des milliers d'heures à commettre des désobéissances ?! Bien sûr que non, par Allah. Il est regrettable que des gens éduquent leurs enfants en leur donnant l'amour de la musique et des chansons et qu'ils en soient fiers. Les gens du Coran eux aussi sont fiers que leurs enfants mémorisent le Coran. C'est bien une catastrophe que d'apprendre à ses enfants à écouter les flûtes de Satan. N'était-il pas meilleur de les éduquer en leur apprenant les Paroles d'Allah, exalté soit-Il. C'est au mois de Ramadan que le Coran fut révélé. Le mois de Ramadan est une occasion pour animer nos mosquées et nos foyers par les Paroles d'Allah, exalté soit-Il, d'autant plus que les gens y récitent le Coran avec zèle.

Les jeûneurs ne doivent laisser aucune autre chose prendre la place du Coran dans leur vie surtout les choses qui vont à son encontre ou qui le contredisent, comme c'est le cas de beaucoup d'émissions satellitaires diffusées à la télévision. Les gens du mal s'activent pour diffuser ces émissions et les embellir au mois de Ramadan dans le but d'attirer les téléspectateurs sur leurs chaînes qui empiètent sur le Coran, l'évocation d'Allah, exalté soit-Il, et tous les autres actes d'adoration durant ce noble mois. Je demande à Allah, exalté soit-Il, le Pardonneur et le Miséricordieux de nous combler de Sa Miséricorde. Je lui demande également qu'Il nous compte parmi Ses serviteurs agréés. Certes, Allah, exalté soit-Il, entend tout et exauce les invocations.

L'HOMMAGE DE KHALIDA TOUMI À FEU HENRI ALLEG

Un "homme d'honneur et un compagnon de lutte"

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a estimé, dimanche dans un hommage, que l'historien, journaliste et militant anticolonialiste Henri Alleg, décédé jeudi dernier à l'âge de 91 ans, était pour les Algériens "un compagnon de lutte" qui s'est rangé, par son combat et son courage, "du côté de la justice et des justes".

"Par son action et son engagement aux côtés des Algériens en lutte pour le recouvrement de leur dignité et de leur indépendance nationale, Henri Alleg aura été plus qu'un frère de combat ou un compagnon de lutte mais aussi véritablement l'homme d'honneur qui, au péril de sa vie, s'est tenu du côté de la justice et des justes (...) et qui a eu à affronter et à subir dans sa chair la monstruosité", écrit la ministre dans un message de condoléances. Mme Toumi, qui déclare son "immense tristesse" à la disparition du grand homme, salue également en lui "l'incarnation de l'image de l'intégrité intellectuelle et du respect des principes humains qu'il a défendus en s'engageant (...) dans le combat contre le système inique de la colonisation". Henri Alleg, poursuit la ministre, "a partagé avec le peuple algérien le sel offert par les nôtres, les

souffrances infligées par la bête immonde, l'espérance têtue qui honore l'humanité et la recherche de la dignité qui lui est consubstantielle. Et c'est au titre de ces partages de frère de combat qu'il est Algérien".

Le défunt, qui sera inhumé dans les prochains jours en France, avait résumé sa pensée résolument anticolonialiste dans son célèbre livre-témoignage *La question* (1958) dans lequel il dénonçait la pratique de la torture en Algérie durant la Guerre de libération nationale. Militant communiste en Algérie depuis 1939, il avait lui-même séjourné et connu la torture dans les geôles de la colonisation française en Algérie après qu'il eut été arrêté en juin 1957 en pleine "Bataille d'Alger" puis condamné en 1960 à 10 ans de réclusion dans une prison en France d'où il ne tardera pas à s'évader pour rejoindre Alger.

APS



CLÔTURE À BÉJAÏA DU 11^E FESTIVAL DE LA CHANSON AMAZIGHE

Le 1^{er} prix décerné à Arezki Ouali

Le rideau est tombé sur la 11^e édition du festival de la chanson amazighe avec la consécration de trois jeunes talents, triés sur un ensemble de 30 concurrents issus des wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Bouira, Sétif et Bordj Bou-Arréridj.

Le premier prix a été décerné à Arezki Ouali, de Larbâa Nath-Irathène (Tizi-Ouzou), grâce à une reprise d'une chanson culte de Allaoua Zerrouki, "A-Rabi ahbib", déclinée dans un genre chaâbi. Le second a été attribué à Guerroudj El-Ouanès, de la localité de Tizi-n-Berber (Béjaïa), auteur d'un produit que d'aucuns ont considéré comme le plus original de la compétition, une chanson de style folklore kabyle, son œuvre personnelle, dans le texte, la composition et l'interprétation.

Le 3^e prix, quant à lui, est revenu à Mourad Salim, de Béjaïa, qui a réussi à conquérir les suffrages du jury, grâce à "Inthès ma dyas", une chanson culte du répertoire de l'illustre El-Hasnaoui, reprise avec beaucoup d'éclat.

La clôture du festival a été agrémentée, par ailleurs, par la prestation de quelques vedettes locales, dont Tahar Khlaoui et surtout les frères Djemâi qui ont subjugué le public. Ouvert durant cinq jours, le festival, en hors compétition, a réuni, quant à lui, une soixantaine d'artistes professionnels, dont plusieurs têtes d'affiche, à l'instar d'Akli D, Karim Abranis, Boudjemaâ Agraw, ou encore Djaâfar Aït Menguellet, fils de l'illustre Lounis, dont la participation a donné un cachet particulier à l'événement et drainé la grande foule.

SIDI MOHAMED BELKHADEM :

"Le diwan, un phénomène social et historique profond"

Le diwan — ou le gnawi — revient en force ces dernières années dans le paysage musical national, notamment à travers le festival qui lui consacre chaque année la ville de Béchar. Des groupes musicaux naissent pour "s'approprier" ce genre, bien ancré dans plusieurs régions du pays.

Sidi Mohamed Belkhadem, ethnomusicologue et secrétaire général de l'association Ahl diwan Wahrane, ne veut pas parler de mode. Pour lui, c'est la manifestation d'un phénomène social et historique très profond. C'est une culture populaire ancestrale millénaire. Le diwan est un ensemble de chants et de danses d'esclaves subsahariens affranchis et islamisés pratiqués pour exprimer leur douleur, leur déracinement et leur nostalgie pour la terre natale.

"C'est un mélange entre la pratique de la religion d'origine et la religion musulmane", a-t-il expliqué lors de la conférence donnée, récemment à Oran, à l'ouverture de la manifestation Tamoranwi.

Approché par l'APS, Sidi Mohamed Belkhadem apporte quelques informations sur ce phénomène et sur son devenir face aux menaces de la folklorisation et de son altération.

On assiste ces dernières années à un

retour en force du diwan. S'agit-il d'une simple tendance, voire d'une mode ?

Mohamed Belkhadem : Le diwan est un phénomène social profond. Il commence à avoir droit de cité au niveau des médias. C'est une culture populaire laissée pour compte. Le diwan n'est pas seulement une musique et une danse. C'est une pratique rituelle. Ses messages sont ceux de la tolérance, de la solidarité, du partage. Il a même une fonction thérapeutique. Les personnes malades psychologiquement sont prises en charge pour alléger leurs souffrances. Il y a des gens qui œuvrent pour préserver ce patrimoine. Je représente l'association Ahl diwan Wahrane. On a recréé les festivités de la waâda de Sidi Blal.

L'année dernière, nous avons eu un succès assez conséquent. Nous préparons une autre édition pour la deuxième semaine d'août prochain.

Comment voyez-vous l'avenir de ce genre ?

Mon souhait est que le diwan en Algérie ne suive pas la voie marocaine, qui fait que ce genre soit exploité à outrance commercialement à travers les festivals. Le diwan est en train de se folkloriser. Chez nous, cer-

taines personnes issues de familles du diwan son en train d'abonder dans ce sens.

Le diwan est un patrimoine à la fois sur le plan des rituels, des danses que de certains contenus très forts et très chargés historiquement. C'est une mémoire

qui est en train de se perdre et qu'il faut préserver à tout prix.

Justement, que faire pour préserver le diwan ?

Il faut donner au diwan la place qu'il mérite, en lui consacrant des manifestations pour qu'il ne reste pas une musique confidentielle, confinée à des connaisseurs ou à des familles qui pratiquent ce genre. Il faut multiplier les cérémonies, les exhibitions et les manifestations mais pas sous la forme de festival où le côté folklorique prime. Les médias doivent s'intéresser également à ce patrimoine et ne pas s'arrêter au volet curiosité et superficiel. Il faut interroger les "maâlmîne" et les "moqadmîne" et tous les gens qui prennent en charge ces pratiques et d'aller au fond des choses. La musique n'est qu'un côté phénoménal. Derrière la musique, il y a des pratiques qui sont très importantes dans l'histoire du diwan, notamment à Oran.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



ESCROQUERIE

L'incroyable mariage

Djamila était si heureuse qu'elle se sentait aussi légère qu'une feuille automnale voguant au caprice d'un vent montagnard. El Hadj Salah était venu avec sa femme demander sa main pour son fils Sofiane. Le beau Sofiane dont toutes les filles rêvaient, en secret.

Sofiane s'était toujours arrangé pour se trouver chaque jour que Dieu fait sur le même chemin que Djamila empruntait pour se rendre au lycée avant que son père ne découvre soudain qu'une instruction trop élevée ne pouvait que lui être « nocive ». Elle avait beaucoup pleuré à l'idée qu'elle allait sans aucun doute subir le même sort que ses deux soeurs aînées qui s'étaient mariées avec des hommes dont elles ne connaissaient absolument rien et qui s'étaient avérés être des individus dégoûtants, insupportables. Ils buvaient, passaient le plus clair de leur temps dans les établissements les plus malfamés et fréquentaient des créatures dont la conduite était des plus licencieuses. De plus, la dernière fois que Khadija était venue leur rendre visite, elle avait le visage complètement bariolé d'echymoses. Son mari l'avait battue parce qu'elle avait étendu du linge au balcon à une heure qu'il avait jugé indue. Selon lui, une femme ne devait jamais sortir au balcon à midi ! Alors que lui, il trouvait normal qu'il rentre à la maison à une heure du



matin en titubant, la panse bourrée de bière. Mais elle, c'était un tout autre destin qui l'attendait apparemment. Sofiane était un jeune homme exquis dont toute la ville ne disait que du bien. Il aurait pu être quelqu'un de très instruit si son père, qui n'avait que lui ne l'avait pas détourné des études pour l'aider dans son activité commerciale. Il possédait une boutique de droguerie qui ne désemplissait pas. Tous ceux qui avaient construit dans la région étaient passés chez El Hadj Salah. C'était comme un rite auquel nul ne pouvait déroger sans risquer de se voir taxé d'iconoclaste, ce qui était certain et qui était tout à l'honneur de ce brave sexagénaire, c'est qu'il avait bien éduqué son fils. Son fils avec lequel elle allait bientôt lier son existence.

Quatre mois plus tard, le mariage fut célébré avec faste. El Hadj Salah avait tenu à ce que ce mariage s'incruste dans les mémoires.

Une semaine plus tard, Djamila fut tout heureuse de voir ses parents lui rendre visite dans sa nouvelle demeure. Dès que sa mère en eut l'occasion, elle lui murmura :

- Alors, Djamila, tu es heureuse ? Tu n'as pas de problèmes ?

La jeune mariée baissa la tête et se mit à pleurer.

- Oui, maman... je suis heureuse... je suis heureuse.

Pour la mère, il n'y avait là aucun doute, sa fille était heureuse. Elle ne pouvait qu'être heureuse avec Sofiane que tout le monde dans la région citait comme un exemple de droiture, de gentillesse et d'honnêteté. Ses larmes ? Ce ne pouvaient être que des larmes de joie ! De tristesse aussi peut-être, à l'idée qu'elle vivrait le restant de ses jours loin de ses parents qu'elle aimait tant.

Trois mois plus tard, Si Abdellah passa à proximité d'un bar et y aperçut Sofiane ! Il s'était mis à boire ? Après qu'il eut épousé sa fille ? Il y entra, le fit sortir du sinistre endroit et lui demanda des explications.

- Qu'est-ce qui ne va pas, Sofiane ? Tu ne buvais pas auparavant ?

- Ammi Abdellah, il y a un début à tout...

- Tu bois après t'être marié ? Ce n'est pas très sérieux, mon fils.

- De quel mariage parles-tu, Ammi Abdellah ?

- De quel mariage je parle ? Mais tu es fou ou quoi ?

- Non, je ne suis pas fou ! Ta fille Djamila vit avec nous à la maison, mais... mais...

- Mais quoi ? Finis ta phrase ! Que veux-tu dire ?

- C'est mon père qui l'a épousée !

- Quoi ?

- C'est la vérité ! Ammi Abdellah. Moi, je n'ai jamais eu l'intention de me marier... Je ne peux pas vivre avec une femme... Les femmes ne me disent absolument rien, Ammi Abdellah... Je ne sais pas si tu vois ce que je veux dire... Mon père ne veut pas que cela se sache... alors il m'a suggéré ce mariage... Il m'avait dit qu'il s'arrangerait pour que la femme que je ferai semblant d'épouser ne parle pas... puis, nous divorcerons... Tout le monde divorce de nos jours pour un oui pour un non...

- Mais ce que tu me dis là est débile...

- Débile ou pas... Toujours est-il que mon père en réalité avait une autre idée en tête... Epouser ta fille... Et il l'a convaincue que vous étiez au courant... que vous saviez que c'était lui qu'elle devait épouser.

- Mais c'est de la folie... Je vais le tuer... Je vais déposer plainte...

- Du calme Ammi Abdellah... Mon père, s'il a agi ainsi, c'est parce qu'il sait que vous ne pouvez rien contre lui... Le terrain sur lequel tu as construit ta maison lui appartient... Si tu tentes quoi que ce soit, il est capable de te réclamer de l'argent ou bien carrément... ta maison... Moi, à ta place, j'irai le voir et je m'entendrai avec lui... Il vaut mieux avoir mon père comme gendre plutôt que comme ennemi... crois-moi... je sais de quoi il est capable. Il est capable de faire de toi un mendiant.

- Tu as raison, il n'y a rien à faire....

- Si ! Boire pour oublier ce qui t'arrive et arrive à ta fille. **KA**

MALCHANCE

Une fille «porte-poisse»?

Abdelkrim, un jeune homme de trente-deux ans, était médecin et s'appretait à épouser Houria, une très belle brune qu'il avait connue à l'université cinq ans plus tôt.

Il était sur le point de terminer ses études lorsqu'il avait vu une petite brune aux yeux noisettes qui l'avait littéralement éblouie. Elle, non plus n'avait pas pu résister à son charme destructeur et à son humour désopilant. Ils étaient si bien ensemble qu'ils n'arrêtaient pas de se demander comment ils avaient pu vivre l'un sans l'autre jusque-là. Ils étaient devenus inséparables. Dès le deuxième mois qui avait suivi leur rencontre Abdelkrim avait envoyé ses parents chez ceux de Houria pour demander sa main. Il voulait ainsi lui prouver qu'il était sincère à son égard mais en même temps, il voulait couper court à

tous les ragots qui ne manqueraient pas d'être colportés au sujet de sa bien-aimée par tous ceux qui la verraient avec lui. Abdelkrim et Houria s'aimaient à la folie mais avaient décidé d'un commun accord de réserver leur première vraie relation sexuelle au jour de leur mariage. Celui-ci finit par arriver.

A 16h pile, le cortège nuptial s'arrêta devant la villa des parents, d'Abdelkrim. Houria fut accueillie comme une princesse des Mille et Une Nuits.

Vers 20h, Abdelkrim rentra, dina avec quelques amis et quelques cousins et commença à regarder sa montre. Il avait dit à sa bien-aimée qu'il entrerait dans leur chambre à 21h pile. Pour eux, il n'était pas question de s'adonner au rite du drap rouge de sang. Quand Abdelkrim rejoindrait sa femme dans ce qui allait devenir leur

chambre en attendant qu'ils aient leur propre logement, cela signifierait que le dernier invité serait parti. Mais à 20h50, il se passa un événement inattendu : une panne d'électricité. Au début, on pensa que la coupure concernait tout le quartier, mais un rapide coup d'œil à l'extérieur permit à Abdelkrim et son père de conclure que celle-ci était limitée à leur demeure. Le jeune homme était quelqu'un qui touchait à tout et l'électricité n'avait presque pas de secret pour lui. Aussi décida-t-il de voir lui-même d'où provenait la panne alors que était parti depuis à peine cinq minutes, était électricien.

Pour pouvoir accéder à une boîte de dérivation, le jeune marié dut utiliser une échelle. Comme il faisait sombre et qu'il n'y avait pas de torche à pile, c'est aidé

d'une bougie qu'il essaya de rétablir le courant. A un moment donné, le vent éteignit la bougie, Abdelkrim fit un faux geste et ses doigts heurtèrent un des fils dénudés. La décharge électrique le fit sursauter et il tomba de l'échelle. Sa tête cogna violemment contre le sommet d'une bouteille de gaz butane et il perdit connaissance. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital le plus proche. Après un coma de trois jours, Abdelkrim alla là où nous irons tous un jour. Une vraie catastrophe. Puis commence le calvaire de la jeune mariée qui fut accusée de porter malheur. Les parents du jeune homme firent tout leur possible pour que l'affaire aille en justice. Mais en vain... parce que la justice s'appuie sur du concret. **KA**

HANDISPORT, MONDIAUX 2013 D'ATHLÉTISME, 2^e JOURNÉE

L'argent pour Nadia Medjmedj

L'athlète Nadia Medjmedj, auteur de la médaille d'argent au concours du lancer de poids (classes jumelées), est la seule consécration algérienne de la 2^e journée, disputée dimanche à Lyon, pour le compte des Championnats du monde d'athlétisme (handisport, 20-28 juillet).

Malgré son âge (39 ans), Medjmedj (F57) est restée toujours dans la haute sphère du niveau mondial. A Lyon, l'Algérienne a réussi à tenir la dragée haute à ses concurrentes, en réussissant un jet à 9.60 m (sa meilleure performance de la saison), comptabilisant un total de 893 points. La native de Constantine pouvait espérer mieux, si ce n'était le jumelage des classes et le recours à la table de cotation, qui désavantage les classes inférieures et oblige les athlètes des classes supérieures à se surclasser pour espérer monter sur le podium.

Cela explique le sacre de l'Allemande Willing Martina, qui malgré un jet très inférieur à l'Algérienne (9.03 m), se voit offrir le titre mondial, grâce à une cotation supérieure évaluée à 950 pts.

La Russe Volik Larisa a pris la 3^e place du podium avec 867 pts, totalisés d'un jet de 9.32 m.

Pour les autres Algériens engagés lors de cette journée, les résultats étaient moins bons. Madjid Djemaï s'est contenté d'une 5^e position en finale du 800 m (T37), réalisant, néanmoins, sa meilleure performance de la saison avec 2:05.45. Djemaï a



fait une bonne course dominée par le champion paralympique irlandais Michael McKillop, auteur d'un nouveau record du monde 1:57.17 (l'ancien record qu'il détenait était de 1:57.22).

Le podium a été complété par l'Australien

Scott Brad (2:02.81) et le Sud-Africain Du Toit Charl (2:03.89).

De son côté, l'athlète de demi-fond, Redouane Merah n'a pu se qualifier en finale du 800 m (T12). Avec un temps de 2:02.57, l'Algérien s'est classé en 4^e posi-

tion de la 2^e série, remportée par le Tunisien Zhiou Abderrahim (1:58.13).

D'ailleurs, seul le Tunisien a pu se qualifier dans cette série, très lente.

Les premiers de chacune des deux séries, se sont qualifiés en finale, aux côtés des deux meilleurs temps. En finale du 200m (T13), Nasser Djamil a failli créer la surprise en montant sur la 3^e marche du podium qu'il a raté de trois dixième de seconde. Djamil a parcouru la distance en 22.12 (4^e), laissant le bronze pour le Sud-Africain Ntutu Jonathan (22.09).

Le titre mondial est revenu à l'Irlandais Smyth Jason en 21.05, établissant un nouveau au record du monde de la distance. La médaille d'argent a été remportée par le Namibien Johannes Nambala en 21.59. Enfin, les demi-finales de l'épreuve du 800m (T13) dans laquelle les Algériens Zine Eddine Sekhri et Beka Abdellatif étaient engagés se transforme en finale direct, ont décidé les officiels de l'IPC.

La finale aura lieu, lundi matin, où les chances de médailles pour l'Algérie sont réelle, puisque les Sekhri et Beka détiennent des chronos qui leurs permettent de monter sur le podium avec 1:53.01 pour Beka et 1:57.63 pour Sekhri.

Berrahal et Beka en or

Les athlètes algériens Mohamed Berrahal et Abdellatif Beka se sont adjugés les médailles d'or, respectivement, du disque et du 800 m, lundi à Lyon, lors de la 3^e journée des Championnats du monde d'athlétisme (handisport, 20-28 juillet).

Le premier titre mondial de la journée a été remporté par Mohamed Berrahal (F51) au disque (classes jumelées F51/52/53), après avoir lancé son jet à 13.16, totalisant 1.163 pts (un nouveau record du monde de sa classe).

"C'est une joie indescriptible. J'ai travaillé dur avec mon entraîneur pour réaliser cette performance que je la dédie à tous ceux qui m'ont encouragé et m'ont fait confiance. Il me reste le 100m et le 200 m, j'essayerai de faire de même", a déclaré Berrahal, champion paralympique en titre.

La médaille d'argent du concours est revenue au Tunisien Mohamed Zemzemi avec une table de cotation de 1.075 pts et le bronze au Lituonien Apinis Aigars 1.015 pts.

Une autre chance de médaille s'offre à Berrahal, ce soir, en finale du 100 m (T51/sur fauteuil) où elle essayera de rééditer l'exploit de la matinée.

La seconde médaille en vermeil algérienne a été l'œuvre du jeune Abdellatif Beka (19 ans) au 800 m, classe (T13). Dans une finale qu'il a bien maîtrisé, Beka a attendu le bon moment pour prendre à défaut ses concurrents et s'assurer du titre suprême. "Je crois que depuis les derniers jeux paralympiques-2012 (mes premiers), j'ai bien mûri, et je commence à réaliser l'importance de ces grands rendez-vous. J'ai travaillé dur pour avoir cette consécration. Je sens que je progresse doucement, et l'avenir sera peut-être encore mieux pour moi", a indiqué le nouveau champion du monde de l'épreuve du 800m (T13). Beka a bouclé l'épreuve en 1:54.36, devant le Polonais Wieteci Lakasz (1:55.94) et le Marocain Abdelillah Mame (1:56.07).

L'autre Algérien engagé dans cette finale, Zine Eddine Sekhri, a pris une honorable 4^e position en 1:56.26 (nou-

velle performance personnelle).

Une autre médaille, mais de couleur argentée, s'est ajoutée à la moisson de la participation algérienne. Elle a été gagnée par Samir Nouioua en finale du 800 m (T46). Déjà vainqueur du titre mondial du 5.000 m, samedi, le sociétaire de l'IR Machaal Birmendreis, a couru la finale du 800m, en 1:55.43, derrière le Rwandais Muvunyi Hermas (1:54.04) et devant le Brésilien Pires Alex (1:56.45). Le président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Rachid Haddad, présent à Lyon avec la délégation, a tenu à féliciter les athlètes et staffs. "Je suis satisfait des différentes prestations des athlètes. Je félicite les médaillés ainsi que l'ensemble des membres de la délégation pour leur discipline. Je pense que l'esprit de famille régnant au sein du groupe et le bon encadrement ont contribué grandement aux résultats obtenus. Souhaitant aux restants des athlètes des succès similaires", a souligné M. Haddad.

La 3^e journée des Mondiaux de Lyon a permis aussi à l'athlète Allel Boukhalfa

de se qualifier pour la finale du 100 m (T35), grâce à sa 3^e place en demi-finale, courue en 13.49. Sa série (2^e) a été remportée par l'Ukrainien Tsaruk Iurii (13.08). Après trois journées de compétition, l'Algérie totalise 7 médailles (3 or, 2 argent et 2 bronze).

APS

Ligue 1, CR Belouizdad Le Béninois Angane rappelé à l'ordre

La direction du CR Belouizdad a pris attache avec son milieu de terrain béninois, Pascal Angane, en rupture de ban avec son équipe, pour lui demander de réintégrer dans les meilleurs délais les entraînements ou négocier sa lettre de libération, a-t-on appris lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Angane, qui avait signé au profit d'Al-Ismaïly (Div. 1, Egypte) en fin de saison passée, a vu ce contrat annulé après l'opposition faite par le CRB auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Lié avec le Chabab pour une autre saison, "l'Ecureuil" avait réclamé la résiliation de son contrat au niveau de la chambre de résolution des litiges (CRL) de la FAF, mais il a été débouté. Selon les dirigeants belouizdadis, le joueur est sommé de trancher sous peu sur son avenir avec le club, en réintégrant les entraînements ou en rachetant son contrat.

A moins de 10 jours de la clôture de la période des transferts d'été, l'entraîneur du CRB, Angel Miguel Gamondi, veut être fixé sur sa liste des 25 joueurs. Il a d'ailleurs déjà commencé à faire le "tri" en se séparant dimanche des joueurs Sofiane Harkat, Bilel Naïli et Fodil Hadjadj.

MEGUENNI ET ZIDANE

Les dernières recrues de l'ASM Oran

L'ASM Oran, qui ambitionne de retrouver la Ligue 1 algérienne de football dès la saison prochaine, entend clôturer son recrutement par l'engagement du défenseur Mokhtar Megueni (JSM Béjaïa) ce lundi, a-t-on appris auprès du manager général du club, Houari Benammar. "A priori, Megueni sera notre sixième et dernière recrue au cours du mercato actuel. Il signera un contrat de deux ans ce lundi après avoir tout

réglé avec son ancien club", a déclaré Benammar à l'APS. L'ex-défenseur international olympique sera la deuxième recrue estivale des "gars de M'dina Jdida" évoluant dans l'axe central de l'arrière-garde après Amine Zidane qui a rejoint l'ASMO dimanche en provenance du MC Oran, a ajouté ce responsable. Auparavant, la formation entraînée par Kamel Mouassa depuis janvier passé, avait engagé le gardien de but du MC Saida, Seddik Bouhedda

(pour qui il s'agit d'un retour au bercail), l'arrière gauche du CA Batna, Nacerdine Bensaci, le milieu de terrain du NA Hussein-Dey, Omar Ousmaïl, et l'attaquant de l'USM Blida, Cheikh Hamidi. "On est amplement satisfait de notre recrutement, qui a été effectué suivant les besoins formulés par l'entraîneur Mouassa", a expliqué le manager général de l'ASMO qui a réitéré la volonté de son équipe de "jouer la carte de l'accession".



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
18-07-2013	Ingénieur VRD Assurer la supervision, suivi, vérification et coordination des travaux de chantier et de l'ingénierie sur la base du cahier des charges et des instructions fournies par la hiérarchie	EMIRAL	ALGER
18-07-2013	Commerciaux La SARL Libanaise de Promotion recrute un(e) commercial(e) pour la Gestion commerciale : Développement et fidélisation d'un portefeuille clients	SARL LIBANAISE DE PROMOTION	ALGER
18-07-2013	Secrétaire / Réceptionniste Gestion du standard, Réception des appels, dispatching, prise de rendez-vous, Accueil physique des visiteurs, clients, fournisseurs, coursiers...	LIFE HEALTH INDUSTRY	ALGER
17-07-2013	Responsable des archives Vous êtes méthodique et organisé, vous connaissez les techniques de conservation préventive des documents, vous maîtrisez les techniques d'inventaire... Alliance assurances recrute un Responsable des archives avec 04 ans d'expérience dans le domaine	Alliance assurances	ALGER
17-07-2013	Délégué(e) technico-commercial(e) Société d'importation du matériel médical recrute un (e) Délégué(e) technico-commercial(e) habitant (e) à Alger et environs pour gérer et développer un portefeuille de clients	Société privée	ALGER
17-07-2013	Cadre Comptable DAHLI spa algérie recrute un Cadre Comptable maîtrisant le logiciel "SAGE" comptabilité pour assurer la gestion de la trésorerie quotidienne et l'exécution des rapprochements bancaires	DAHLI spa algérie	ALGER
16-07-2013	Responsable Offre La société NUMIDIS recrute un Responsable Offre qui aura pour missions : la détermination de l'espace...	NUMIDIS	ALGER
16-07-2013	Chargé des achats et des approvisionnements Société privée recrute un Chargé des achats et des approvisionnements pour établir les rapports d'activités périodiques sur l'exécution du programme des achats	Société privée	ALGER
16-07-2013	Assistant Service Clientèle Assistant Service Clientèle. Prendre en charge les commandes clients. Assurer la livraison des clients en collaboration avec le service Supply Chain.	Société privée	ALGER

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploiartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

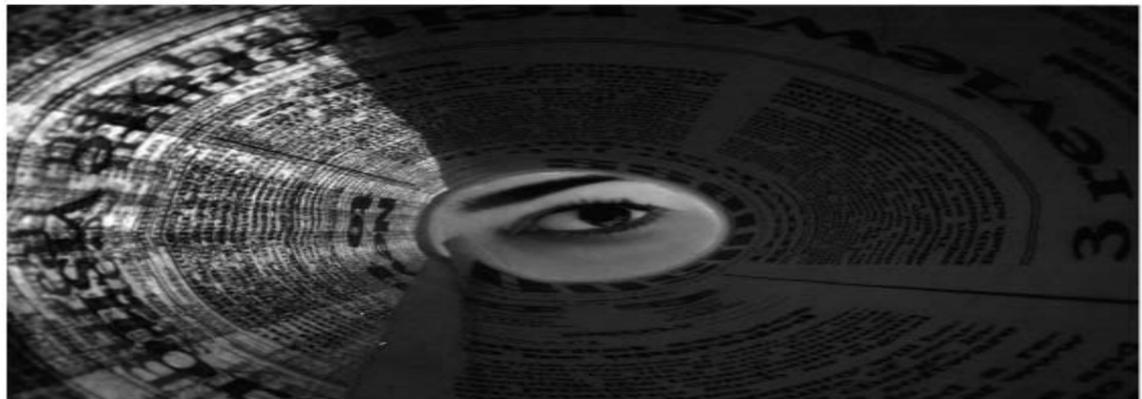
Fax : 021 298 595

الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء، 47 شارع خليفة بوخالفة سيدي محمد الجزائر
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة : هواوي للإتصالات ألبيريا
مقرها : هضبة الحوضين واد الرمان، العاشور، ولاية الجزائر
تعديل شركة
بموجب عقد استلم بالمكتب يوم : 2013/07/23، تم تعديل القانون الأساسي لشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة : هواوي للإتصالات ألبيريا كما يلي : أولا : إستبدال المسير السابق وهو السيد : نينغ راو وتعيين بدله وهو السيد : زهاو ليانغ كمسير جديد ابتداء من تاريخ : 2013/05/10 ذلك لمدة سنتين 02 والباقي بدون تغيير.

Midi Libre N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013 - 317/13

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

مكتب التوثيق الأستاذة الوناس توشي
07 شارع شحات رابع ولاية الجزائر (رمز 2025)
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "ش. ذ. م. م. بي. جي. اي. سي"
مقرها الإجتماعي 11 شارع دودو مختار ابن عكنون الجزائر
راسمها 100.000.00 دج
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 30/05 و في (2013/07/15) أحالت السيدة عداوة مريم ابنة محمد جميع حصصها الإجتماعية التي كان تملكها بالشركة المسماة أعلاه المقدر ب (50 حصة) بقيمة 1000 دج للحصة الواحدة إلى شريكها السيدة شوشان ضاوية بنت لحوسين ونتيجة لذلك تم تغيير الشكل القانوني للشركة من شركة ذات مسؤولية محدودة (ش. ذ. م. م.) إلى مؤسسة الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة (م. ش. و. م.) ونتيجة لما سبق تم تعديل (المواد الأولى والثانية والرابعة والسادسة) من القانون الأساسي
باقي المواد تبقى دون تغيير
ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري للإعلان المؤقت

Midi Libre N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013 - 316/13

3228 مكتب الأستاذ أمين خان حاوي
02 شارع عمر عميمور - الجزائر
تأسيس شركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة
بموجب عقد حرر بالمكتب بتاريخ (2013/07/22)، سجل، تم تأسيس شركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة "م. ش. و. ذ. م. صفا أور"، المقر: إقليم بلدية الأبيار، ولاية الجزائر، شارع العقيد بوقرة عمارة (101) تقع بالطابق الأول موضوعها الإجتماعي : إستيراد وتصدير أدوات المجوهرات (405302)، إستيراد وتصدير المجوهرات غير الثمينة (405108)، إستيراد وتصدير المعادن الثمينة (405303) إستيراد وتصدير أدوات الساعات الجدارية، أجهزة مراقبة الوقت، أجزاءها، لواحقها، وقطع غيارها (410320)، المدة : 99 سنة، رأس المال : (دج 100.000) و سمي السيد : يمون محمد مسيرا للشركة لمدة غير محددة، محافظ الحسابات السيد : بن موسى عبد الحميد لمدة ثلاثة (03) سنوات مالية وسوف تودع نسختان من قانونها الأساسي بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للإعلان المؤقت

Midi Libre N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013 - 318/13

3228 مكتب توثيق الأستاذ أمين خان حاوي
(02)، شارع عمر عميمور، سيدي أحمد، ولاية الجزائر
التسمية: م. ش. و. ذ. م. م. كيماسي
الراسمات الإجتماعي: (100.000 دج)
المقر: تجزئة الياسمين أف 22 الموسع، درارية، ولاية الجزائر
تعديل القانون الأساسي للشركة
بموجب عقد حرر بالمكتب بتاريخ (2013/07/22)، مسجل، تم إصدار قرار يقضي بإضافة نشاطات جديدة في الشركة المتمثلة كالآتي: إستيراد وتصدير المعدات، الماكينات، المواد الأولية، قطع الغيار و اللواحق الموجهة لصنع وتحويل المعادن (410305)، - إستيراد التجهيزات، المواد و المعدات المرتبطة بقطاع البناء و الأشغال العمومية (407001)، - إستيراد وتصدير الآلات و الأدوات الميكانيكية، الكهرو ميكانيكية، الكهربائية و الإلكترونية (409004)، - إستيراد وتصدير المعدات، ماكينات رفع الأثقال و التفريغ لمافى ذلك لواحقها و قطع غيارها (410312)، - إستيراد وتصدير كل المعدات للأشغال العمومية و البناء بما في ذلك قطع الغيار و اللواحق (410313)، - إستيراد وتصدير كل المعدات و التجهيزات المرتبطة بالميدان الكهربائي و الإلكتروني (408407)، - إستيراد وتصدير كل المعدات، الماكينات، قطع الغيار و اللواحق الموجهة لتكليف الهواء، التريبات، المراجل و موكدات الغاز (410310)، - إستيراد وتصدير كل التجهيزات، الآلات و الأدوات المنصبة من الخرف و مواد أخرى، أدوات للتكفنة و الرصاصية من كل المواد (409002)، - إستيراد وتصدير كل المعدات، الماكينات للتفريغ، التجميد، المقطرة و الطهي، قطع الغيار و اللواحق (410311)، - إستيراد وتصدير المعدات، ماكينات رفع الأثقال و التفريغ بما في ذلك لواحقها و قطع غيارها (410312)، - تجارة بالجملة للأثاث و أدوات التثبيت للاستعمال المنزلي و المكثبي (303106)، - تركيب، تصليح و صيانة للمساعد و الآلات المشابهة (613203)، - مؤسسة تجارة الخشب، الألمنيوم و كل المواد الأخرى، كراء معدات و أدوات البناء و الأشغال العمومية (106220)، - تجارة بالجملة لسواد البناء، الخزف المسطح و الزجاج المسطح (304101)، - تجارة بالجملة للأثاث و أدوات التثبيت للاستعمال المنزلي و المكثبي (303106)، - تركيب و تصليح و صيانة المصاعد و الآلات المشابهة (613203)، كما تم تغيير المقر الإجتماعي من تجزئة الياسمين أف 22 الموسع، درارية، ولاية الجزائر ليصبح كائن برقم (09) شارع مولود بلال، الجزائر الوسطى، ولاية الجزائر، و الباقي بدون تغيير، وسوف تودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

Midi Libre N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013 - 319/13

Cuisine

Tomates cuites
aux oignons

Ingrédients

8 grosses tomates
4 oignons
100 g de margarine
1 c. à café d'origan
Sel, poivre

Préparation

Rincer les tomates. Les découper en grosses rondelles. Peler les oignons, les couper en rondelles. Faire chauffer le beurre dans une large poêle. Y mettre la moitié des tomates et la moitié des oignons. Saler et poivrer. Saupoudrer d'origan. Cuire 3min. puis retourner les légumes et poursuivre la cuisson 3min. A l'aide d'une spatule, retirer les tomates et les oignons, les réserver au chaud. Cuire la seconde moitié des légumes. Servir aussitôt.

Oranges au miel



Ingrédients

8 oranges
6 c. à soupe de miel
2 c. à soupe d'eau de fleur d'orange
1 c. à soupe d'huile d'olive
Menthe fraîche pour décorer

Préparation

Peler les oranges (retirer les peaux blanches). Les couper en tranches. Retirer les pépins. Placer les rondelles dans un plat, récupérer le jus dans un bol. Dans un petit poêlon, mettre le jus d'orange récupéré, le miel et l'eau de fleur d'orange. Mettre le poêlon à chauffer et mélanger pour dissoudre le miel. A ébullition, retirer du feu, laisser tiédir et en arroser les oranges. Placer le plat au réfrigérateur pour macérer au moins 1 heure. Au moment de servir, verser l'huile d'olive sur le plat et décorer de feuilles de menthe.

HYGIENE ET PRECAUTION

Les sanitaires, un danger pour la santé

Il apparaît évident que les sanitaires, particulièrement dans les lieux où nous travaillons, sont une source réelle de risques d'épidémies. Même si l'hygiène vous semble parfaite, on peut y trouver des bactéries.

PAR OURIDA AÏT ALI

Les bactéries

Dangereuses, résistantes, elles sont innombrables et se propagent partout : sur le siège, sous la lunette, dans la cuvette, sur le sol, les portes, les serrures, les robinets des lavabos. Que ce soit dans les toilettes pour hommes ou pour femmes, le risque infectieux existe. Il peut se transmettre de plusieurs façons : par les mains, par des éclaboussures, en s'asseyant sur le siège, et par le phénomène des aérosols, c'est dire les très fines gouttelettes dispersées dans l'air lorsqu'on tire la chasse d'eau. Examinons-les cas par cas.

Les mains

Les bactéries fécales contaminent en effet tout ce qu'on touche. Y compris la poignée de la porte de sortie, ce à quoi on ne pense



jamais ! On se lave les mains et en sortant, hop ! on la touche... Résultat, on est contaminé.

Les éclaboussures

Elles sont également une source d'infection. Reconnaissons que ça arrive à tout le monde de s'éclabousser ! Or, l'eau de la

cuvette est colonisée par des virus, source d'infection. Il en reste toujours, même après avoir tiré la chasse d'eau une dizaine de fois.

Les aérosols

Ces fines gouttelettes qui se forment dans l'air dès que la chasse d'eau est tirée sont porteuses de bactéries. Elles stagnent dans l'air assez longtemps pour contaminer directement le système respiratoire. Autrement dit, elles entrent dans nos poumons.

Comment éviter le risque d'infection ?

Ayez toujours en poche un spray désinfectant. N'hésitez pas à en user sur les endroits que vous devez toucher. D'une façon générale, prenez toujours du papier pour manipuler le bouton de la chasse ou la serrure des cabinets. Après vous être lavé les mains, utilisez encore du papier pour fermer le robinet et ouvrir la porte de sortie des toilettes. Lorsqu'une seule serviette est mise à disposition de la clientèle, ne vous en servez jamais pour vous essuyer les mains.

Note

Ne posez pas votre sac par terre, mais à un crochet, ou à une poignée de porte, il faut bien le dire, les toilettes sont rarement pensées pour les femmes.

CONSEILS PRATIQUES

La bonne méthode pour désencombrer sa maison

L'idéal est de planifier longtemps à l'avance le fameux jour, celui où vous pourrez disposer de tout votre temps et où personne ne vous dérangera. Un désencombrement en profondeur est une entreprise sérieuse qu'il vaut mieux pratiquer seul.

La bonne méthode

L'idéal est de passer en revue chaque objet. Travailler vite est primordial. Vite mais concentré, sinon vous risqueriez de jeter ce qui peut encore être utile. Triez donc au maximum mais gardez ce que vous aimez. Mettez tout ce qui vous embarrasse dans un sac ou dans une caisse. Dès que le sac ou le carton est plein, ne soyez pas tenté de vérifier son contenu, fermez-le et remisez-le devant la porte d'entrée !

Par où commencer

Que vous débutiez par le salon ou la cuisine n'a aucune importance ! Il faut bien commencer quelque part. Sans oublier un recoin, un placard, un tiroir, démarrez le tri dès l'entrée d'une pièce, puis tout

en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, telle une tornade, examinez les objets, jetez les inutiles dans le sac ou le carton. Sortez sacs et cartons pleins avant d'attaquer une autre pièce.

Que faire de ce qu'on ne veut plus ?

Les vêtements déchirés ou rongés par les mites et les objets cassés, seuls sont à jeter.

Un meuble ou du linge en bon état sont soit à vendre soit à donner. Ne jetez jamais quelque chose qui pourrait rendre quelqu'un heureux s'il pouvait le récupérer. Les vêtements trop petits des enfants peuvent être donnés ou confiés à des organismes de charité.

Stoppez l'accumulation

Dorénavant avant d'acheter n'importe quoi, posez-vous ces questions :

- Est-ce que cet achat me fera plaisir demain et les jours suivants ?
- En ai-je vraiment besoin ?
- Est-il dans mes moyens ?
- A-t-il sa place dans la maison ?



Note

Quand vous jetez un vêtement déchiré ou rongé par les mites, pensez à récupérer les boutons et fermetures-éclair !

Trucs et astuces

Planter un clou dans différentes matières



- Pour le bois, plantez votre clou en biais.
- le béton, plantez un clou d'acier.
- le plâtre, humidifiez votre clou avant de le planter.

Faciliter l'ouverture et la fermeture des fenêtres



Pour les fenêtres dont l'ouverture et la fermeture sont rendues difficiles par l'humidité, appliquez un peu de talc dans les rainures du bas.

Enlever une fêlure sur de la porcelaine



Placez votre objet de porcelaine fêlée dans une casserole adaptée. Ajoutez du lait et faites bouillir à feu doux pendant trente minutes. Au bout de ce temps, la fêlure aura disparu.

Page animée par Ourida Aït Ali

Mots Fléchés N°1656

dénon- ceras	↓	armée belge	↓	habiller	↓	balour- dises	↓	asticot	↓	insignes de revers	↓	écimé	↓
enduiront	↓	royaume	↓	immon- des	↓	piécette suédoise	↓		↓	grand fossé	↓	dieu marin	↓
badine	→							qlabre	→				
habituelle	↓							entaille	↓	couleur d'espoir	→		
bateau sportif dernier salut	↓					priée	→			arrivée	↓		
						plisseras	↓						sciences de la Terre
dans	→		portion d'année	→		toute nouvelle	↓				très énervé		poils de sanglier
soutient	↓		videra	↓		poignées	↓	haut de la jambe finement gravé	→				
empereur russe	↓	épuiser	→			grand lac petit chemin	→			attaque aérienne concur- tente	→	eau de St Omer face de dé	→
cuire à l'huile	↓	fis répéter recroque- villées	→					moquerie	→				initiales nazies
numéro 3 du couple	→					ravage	→	appareils de levage	↓			napperon	→
soustrait	↓					se faire attendre	↓	recrutes	→			longue période échanges subtils	→
équipera	→		écrira à la machine parier	→		groupes de deux	↓	esclaves des grecs dirigeons	→				relèves
pièce de soutien	↓					meritants	→					rayons bron- zants	↓
faire oublier	↓	mesures de bûches ficelle	→			double point	↓			condam- na vide (navire)	→		ventilées
allure de navire pas énormé- ment	→							enroulée	→				rayons bron- zants
coiffures militaires	→					poissons plats accord américain	→	note de diapason	↓			strontium symbo- lisé mœurs	→
						c'est le molqb- dène	→	baigneu- se sportive	→				
								trous du violon	→				

SUDOKU	N°1655	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°1654	FLECHES 1654

7	4				6		9	5
				9				8
8	2		4		3	6		
			7	6			3	
		5					8	4
3		1	5					
2								
6	9	4	8		5			2
1					4	8	6	

4	2	1	3	5	9	7	6	8
3	5	8	4	7	6	1	2	9
6	9	7	1	8	2	4	5	3
8	4	5	7	1	3	2	9	6
7	6	3	2	9	4	5	8	1
9	1	2	8	6	5	3	4	7
2	8	6	5	3	1	9	7	4
1	7	4	9	2	8	6	3	5
5	3	9	6	4	7	8	1	2

A	T	E	G	E	P	A		
I	N	C	A	R	C	E	R	A
T	A	R	A	U	D	E	R	A
C	I	V	I	S	M	E	P	I
C	A	R	E	L	F	E	S	S
V	O	L	A	S	W	A	G	O
N	E	A	I	E	E	N	T	R
A	S	S	A	I	N	I	T	D
V	I	C	E	S	S	E	R	A
P	U	R	E	T	E	S	N	A
L	I	C	O	U	V	I	S	S
O	U	T	P	E	T	A	N	A
E	N	L	E	V	A	R	E	N
R	E	G	A	L	U	S	A	E
L	A	E	P	I	G	A	L	B
P	L	I	S	A	T	T	E	L
E	N	C	A	S	U	R	E	E

L'expérience la plus longue du monde vient de se terminer !

L'expérience la plus longue du monde vient de toucher à sa fin. Durant 69 ans, elle aura tenté de mesurer l'écoulement d'un liquide à très haute viscosité.

Voici une expérience scientifique qui aura valu à ses créateurs une bonne dose de patience ! Connue sous le nom de "L'expérience de la goutte de poix", le protocole s'inscrit dans l'histoire de la recherche scientifique comme étant le plus long du monde. A peine achevée, sa réalisation aura duré plus de 69 ans au sein du Trinity College de Dublin, en Irlande. Les bases de l'expérience ont été esquissées en 1927 par Thomas Parnell, chercheur à l'université de Queensland en Australie. A cette époque, le scientifique voulait illustrer à ses étudiants le concept selon lequel certaines substances, solides en apparence, sont en réalité des fluides présentant une très haute viscosité, autrement qui présente une grande résistance à l'écoulement. Pour ce faire, un système a été mis en place consistant à mesurer l'écoulement d'un fragment de poix, à savoir un liquide très visqueux, comme le bitume par exemple. Un échantillon de poix chaud a ainsi été versé dans un entonnoir bouché à son extrémité. Après trois ans au repos, le bout de l'entonnoir a été coupé afin de laisser s'écouler le fragment.

L'écoulement d'un échantillon de poix se mesure en années. On peut voir de grosses gouttes se former puis tomber au bout d'une décennie. Pour immortaliser le phénomène, un dispositif similaire a été mis en place en 1944 au Trinity College sous l'objectif permanent d'une caméra.

Une séquence inédite et attendue

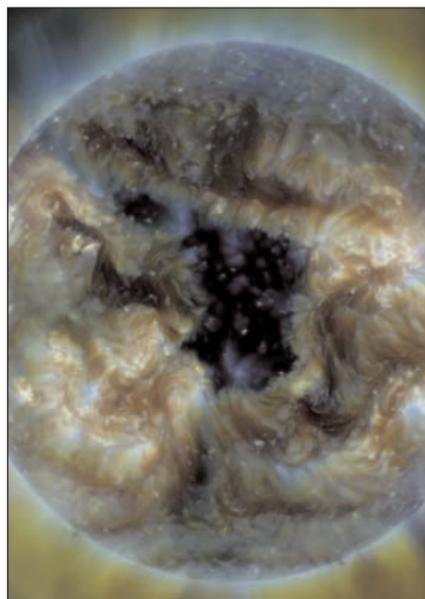
Malheureusement, pour des causes techniques, la dernière fois qu'une goutte de poix s'est écoulee l'appareil n'a pas été capable de l'enregistrer. Depuis, les chercheurs ont ainsi mis en place une webcam qui retranscrit en direct sur Internet l'écoulement de la substance. Et cette caméra a réussi à fournir la séquence tant attendue le 11 juillet 2013 ! Grâce à ce procédé, on détient désormais la première séquence montrant une goutte de poix atteindre sa taille maximum et tomber de l'entonnoir. Un événement à marquer d'une pierre blanche en attendant les dix prochaines années...



Un énorme trou coronal capturé à la surface du Soleil

Vendredi, les astronomes ont constaté la présence, au niveau du pôle nord du Soleil, d'un énorme trou coronal, apparaissant sous la forme d'une grosse tache noire.

Un peu plus de deux mois après qu'un trou coronal a été observé à la surface du Soleil, c'est un phénomène de plus grande ampleur qui est apparu sur notre astre. Le 18 juillet, le satellite Solar and Heliospheric (SOHO) de la NASA et de l'Agence spatiale européenne (ESA) a en effet repéré une tache de taille. Très sombre, elle est située au niveau du pôle nord du Soleil et recouvre une large région. Les trous coronaux sont des régions de faible densité qui apparaissent dans l'atmosphère externe du Soleil, la couronne. Ils sont dus à l'activité de champs magnétiques qui éjectent de la matière solaire dans l'espace. A cause de cette perte, la région touchée



montre des températures inférieures au reste de l'environnement et apparaît ainsi beaucoup plus sombre. Ces phénomènes peuvent se produire en différents endroits du Soleil mais leur fréquence varie en fonction de la période d'activité de l'astre. Actuellement, le cycle approche de ce que les astronomes appelle le maximum solaire, prévu pour la fin 2013. Durant cette période, le nombre de trous coronaux diminue, à cause d'une inversion des champs magnétiques du Soleil.

Un phénomène normal pour le Soleil

Néanmoins, après le maximum atteint, ces phénomènes se mettent de nouveau à augmenter en taille comme en nombre, s'étendant plus loin des pôles tandis que le Soleil se rapproche de son minimum. A ce moment-là, les trous coronaux apparais-

sent souvent encore plus gros que celui observé le 18 juillet par le Soho. Ni la taille, ni la présence de celui-ci n'est donc alarmante. D'ailleurs, aussi énormes qu'ils soient, les trous coronaux ne représentent pas de réel danger pour la Terre. Au contraire, ils permettent aux scientifiques de mieux étudier la météo spatiale, dans la mesure où ils créent des vents solaires jusqu'à trois fois plus rapides que tous les autres. Souvent, ils créent également de superbes aurores polaires dans le ciel terrestre. Ils sont cependant moins dangereux que les vents de particules provenant des éruptions solaires et des éjections de masse coronale régulièrement observées à la surface du Soleil. La plus puissante éruption de cette année a été observée en mai dernier et a été classée dans la catégorie X, la plus importante.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BIBERON SANS AIR

Inventeur : Jean St-Germain **Date :** 1953 **Lieu :** Canada

Jean St-Germain a inventé le biberon sans air à l'âge de 16 ans. Après avoir vu sa belle-soeur taper dans le dos de son bébé, il plancha sur le problème. Il vendit par la suite son invention à un homme d'affaire d'Ottawa.



ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa piteuse excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les « arpenteurs » : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivtsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

WALL STREET : L'ARGENT NE DORT JAMAIS



20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des « subprimes », qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Voulant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

Homeland



22h30

L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gouailleux, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoc-

Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

TELLEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, « Tellement vrai » s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delorme.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Olivia Palermo

tenue **chic** et estivale

Olivia Palermo attire toujours l'attention. Cette fois encore, elle nous charme avec une tenue certes simple, mais délicieusement tendance et féminine.



Vanessa Paradis

plusieurs cordes à son arc

Vanessa Paradis accède à la célébrité à l'âge de 14 ans, grâce au succès du hit Joe le Taxi. Depuis, elle ne s'est jamais limitée à un seul art en 25 ans de carrière.

Michelle Hunziker

elle attend son premier bébé

Michelle Hunziker, ancien mannequin devenue animatrice de télévision, est enceinte et expose son baby bump depuis quelques semaines sur plusieurs plages du continent.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h58
Dohr	12h54
Asr	16h44
Maghreb	20h04
Icha	21h43

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1934 | Mercredi 24 juillet 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

SOLIDARITÉ DU HCR AVEC LES RÉFUGIÉS SAHRAOIS

300.000 dollars de denrées alimentaires pour le Ramadhan

PAR RACIM NIDAL

Une aide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estimée à 300.000 dollars sous forme de denrées alimentaires est attribuée aux réfugiés sahraouis durant le mois de Ramadan, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme onusien.

"Comme chaque année, le HCR contribue à améliorer le panier alimentaire durant le mois de Ramadan en faveur des réfugiés sahraouis par la fourniture de légumes et fruits frais, soit 437 tonnes de pomme de terre et de 125 tonnes d'oignon pour un montant global de 300.000 dollars", a indiqué à l'APS le représentant du HCR à Alger, Ralf H. W. Gruenert. Le même responsable a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre des activités supplémentaires du HCR dans les camps des réfugiés sahraouis. Il a ajouté que "le programme d'assistance du HCR couvre particulièrement un nombre de bénéficiaires de 90.000 réfugiés sahraouis vulnérables", soulignant que le Croissant-Rouge algérien et la Croix-Rouge espagnole figurent parmi les partenaires du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Par ailleurs, il a souligné que d'autres organisations non gouvernementales

contribuent également aux actions de solidarité avec les réfugiés sahraouis, citant à titre d'exemple OXFAM, un réseau de 17 organisations de solidarité internationale, qui distribue 5 kg de poivrons, carottes et dattes et 1 kg de tomates à chaque réfugié.

Ralf H. W. Gruenert a ajouté que le Programme alimentaire mondial (PAM) a reçu une donation de 400 tonnes de dattes de la part de l'Arabie saoudite, dont une partie sera distribuée aux réfugiés sahraouis durant ce mois de ramadan.

POUR SON 74 ÈME ANNIVERSAIRE

Google honore de Warda El Djazaïria

Le moteur de recherche Google a fêté lundi le 74e anniversaire de la diva de la chanson arabe Warda El Djazaïria, décédée le 22 mai 2012, en affichant un logo à son effigie sur sa page d'accueil.



En cliquant sur le portrait de Warda El Djazaïria, l'internaute est dirigé vers divers sites web dédiés à l'artiste.

Warda El Djazaïria, de son vrai nom Warda Ftouki, est née le 22 juillet 1939 en France. Elle commence à chanter dès son jeune âge durant les années cinquante dans un établissement artistique appartenant à son père, avant d'entamer une riche carrière artistique en Orient. Célèbre pour ses chansons d'amour écrites et composées par de grands noms de la chanson orientale, comme

Mohamed El Moudji, Ryad Essambati, Mohamed Abdelwahab et Baligh Hamdi, un temps son époux, Warda est aussi connue pour des chefs d'oeuvres dédiés à l'Algérie, dont *Min Baïde*, *Aïd El Karama* et *Biladi Ouhibouki* interprétés lors de diverses fêtes

nationales.

Artiste complète, Warda El-Djazaïria a également eu quelques expériences dans le cinéma.

Dans les années quatre-vingt-dix, elle se lance dans la chansonnette en s'imposant parmi la jeune génération de chanteurs grâce aux titres *Haramt Ahibek*, *Betwenes Bik*, *El Ghira*, *El Ghorba* et *Ya khsara* entre autres.

Warda El Djazaïria a vendu plus de 20 millions d'albums à travers le monde. Son répertoire compte de plus de 300 chansons.

NOYADE SUR LE RIVAGE D'EL MAGHRA (BÉJAIA)

Le corps d'un jeune repêché inanimé sur le rivage

Le corps inanimé d'un jeune de 19 ans a été repêché, dimanche en fin d'après midi, à proximité du rivage de la plage d'El-Maghra (10 km à l'est de Bejaia) a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile.

La victime, originaire de la localité d'Oued Ghir avait disparu, la veille, à hauteur de la plage voisine de Djebira et faisait l'objet d'intenses recherches, a-t-on souligné de même source. Sa disparition porte à neuf le nombre de noyés dans la wilaya depuis l'ouverture de la saison estivale, dont la

majorité s'est noyée en fréquentant des plages non surveillées. Le cas vaut particulièrement pour une famille originaire de Biskra qui, visiblement ne connaissant pas les lieux, a perdu quatre de ses membres, tous repêchés noyés dans une plage située à la sortie est de la ville de Tichy.

Leur mort avait suscité une grande émotion dans toute la wilaya, soutenue par une forte campagne de sensibilisation contre les baignades en des lieux non surveillés et sécurisés. Bejaia, qui a accueilli plus d'un million de baigneurs depuis le début

de la saison estivale, connaît cependant un ralentissement considérable de l'activité en bordure de mer à cause du mois de Rramadhan. Les plages y sont très peu fréquentées, notamment celles situées dans les zones éloignées. Les quelques mordus de la mer qui y demeurent encore préfèrent, pour l'essentiel, camper sur le rivage oriental, bordant les localités de Boukhelifa, Tichy, Aokas et Souk-El-tanine, surveillées et offrant, de surcroît, de meilleures commodités de séjour.

APS

PUBLICITÉ

Petite tentation...

**BOUREK
AUX CREVETTES
120 DA**



BOUREK AUX CREVETTES, équipée en série de : crevettes décortiquée, huile, ail, thym, diouls, sel, poivre
Béchamel:
Margarine, maïzena, lait, œufs.

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour.

Grande tentation !

SUZUKI SWIFT DZire GL
au prix promotionnel de
1.100.000 DA TVN INCLUSE
Soit une remise de **120.000 DA**

SUZUKI SWIFT DZire GLX
au prix promotionnel de
1.150.000 DA TVN INCLUSE
Soit une remise de **130.000 DA**



SWIFT DZire 1.2 Ess. 4portes, Equipée en série de : Double airbag, ABS + EBD, Direction assistée électrique, Climatisation, 4 Lèves-vitres électriques, Verrouillage centralisé avec télécommande, Radio CD MP3 + USB Box, Rétroviseurs réglables électriquement, Rétroviseurs et pare chocs ton caisse, Accoudoir central à l'arrière, 5 jantes en alliage.

www.elsecom-auto.com
www.facebook.com/Dzire.swift

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki / Show Room Alger, Bab Ezzouar : Tél. : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44 - Suc. Birtouta : 0770 53 34 71
Suc. Oran : 040 23 41 52 / 53 - Suc. Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67 - ALGER : Bouzaréah / Samria : 021 94 16 17 - Baba Hassen / Eurl LPAA : 021 35 18 70 - Rouiba / Sarl El Beïda : 021 50 88 03 / 24 - Annexe Rouiba : 021 85 59 41
Kouba / Douib : 021 28 60 03 - GUSTIA : Boumerdès - Boudouaou / Sarl Rehab Auto : 024 84 28 84 - Annexe Boumerdès : 024 81 68 37 - Blida / Ets. Hama : 025 36 00 45 - Annexe Beni Mered : 025 35 02 10 -
Boufarik / Chabane Motors : 0770 53 21 50 - 0770 53 21 65 - Tipaza - Hadjout / Sarl Nissou : 024 49 48 89 - Tizi-ouzou / Ets. Hammoutène : 026 21 65 40 - Tizi-ouzou / Abdeslam : 0555 04 53 50 / 51 - Azzagga /
Sarl STTA : 026 34 50 72 - SIDI : Béjaïa / Ets. Houassi : 034 22 91 15 - Akbou / Sarl L&M : Tél. / Fax : 030 40 60 07 - Tél. / Fax : 034 35 36 24 - Aïn M'ilia / Sarl Profli Auto : 032 45 92 09 / 11 - Constantine / Sarl Challenge Autos :
031 66 28 47 / 63 53 25 - Mila / RTM : 031 57 25 25 - 0555 04 38 37 - Batna / Ets. Benflis : 033 86 41 14 - Biskra / Sarl Sofyar : 033 71 11 19 Jijel / Ets. Birouk : 034 47 24 88 / 47 74 89 - El Milia / Ets Reghioia Amira :
0770 14 78 95 - 0554 51 32 30 - Annaba / Ets. Reghioia : 030 81 01 65 - Sétif / Sarl Youkana : 0770 53 29 08 - El Harrouch / Ets Bouanika : 0770 81 12 14 - Djelfa / Ets Sidi Nail Auto : 0770 81 10 86 - El Oued / Sarl
Benine Auto : 032 21 85 29 - QUEST : Adrar / Ets Azougli : 049 96 82 28 - 0770 41 10 41 - Tlemcen / Sarl Baba Auto : 043 27 62 70 - Sidi Bel Abbès / Auto 22 : 0560 06 29 27 / 048 65 13 99 - Mostaganem / Ets.
Betchim : 045 33 11 04 - Ghardaïa / Ets. Metehri : 029 89 12 00 - Laghouat / SNC Laghouat Auto : 029 93 16 79 - Mascara / Eurl BD Cars : Tél. / Fax : 045 81 58 21.



Way of Life!